

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760<sup>®</sup>  
+ Imprimante HP 1515

**145.000 FCF**

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

64<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3571 du Mardi 23 Février 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Message de Sa Sainteté le Pape François pour le carême 2016

**«C'est la miséricorde que je veux, et non les sacrifices»  
(Mt 9,13).**

(P.9)

Election présidentielle anticipée

**Dix candidats partants, deux désistements et trois forfaits**

(P.6)

4<sup>e</sup> session ordinaire, dite budgétaire, du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

**Roland Bouiti-Viaudo met l'accent sur l'entretien et la réhabilitation du réseau routier**

(P.8)

Election présidentielle du 20 mars 2016

**Denis Sassou-Nguesso, candidat!**

(P.3)



Coopération française au Congo

**En 2015, l'aide française est évaluée à 18 milliards de francs Cfa**

(P.7)

Projet Cab-Cit

**Les travaux du réseau de fibre optique vers le Gabon avancent normalement**

*Helot Matson Mampouya dégageant ses impressions à la fin de sa visite. (P.7)*



**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

**Décret n°2016-43 du 17 février 2016 portant nomination des membres de la commission nationale électorale indépendante**

(P.5)

**Déclaration du Porte-parole de l'Union européenne concernant la situation politique en République du Congo**

(P.3)

«ZHENG JIANG INTERNATIONAL CONGO SERVICES»  
 En sigle «Z.J.I.C.S»  
 Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
 Au capital de 1.000.000 F. Cfa  
 Siège social: Mayinga S/C de l'établissement 2LSY Exécutive  
 Pointe-Noire, République du CONGO  
 RCCM: 15 B 781

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 Décembre 2015, reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire titulaire d'un Office de Résidence à Pointe-Noire, le 23 Décembre 2015, il a été constitué une Société de droit congolais dont les statuts ont été enregistrés à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, le 05 Janvier 2016 de la même année, sous le numéro 122, folio 002/1; numéro 123, folio 002/2, présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme juridique:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle «SARLU»;

**Dénomination:** «ZHENG JIANG INTERNATIONAL CONGO SERVICES», en sigle «Z.J.I.C.S.»;

**Siège social:** le siège social est établi à Pointe-Noire, Mayinga S/C de l'établissement 2LSY Exécutive, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA, divisé en deux cents (200) parts sociales égales de cinq mille (5.000) Francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Deux cents (200), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique;

**Objet social:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Étranger:

- Transport;
- Logistique intégrée;
- Commissionnaire de transport;
- Transitaire de toutes les opérations de transit;
- Acconnage de types A;
- Transport Maritime;
- Fret Maritime;
- Consignations des navires;
- Bâtiments et travaux publics;
- Vente des pièces d'équipements pétroliers, des câbles, objet d'extinction des feux, matériels de système de surveillance d'équipements, fenêtres, portes, fourniture de bureaux et matériels de construction et d'informatique, des matériels de protection et de sécurité au lieu de travail; des équipements

électriques, des ampoules, de production de la lumière;

- La vente, location et réparation des équipements et accessoires pétroliers; des voitures, camions, engins pour les grands travaux;

- Equipements de sécurité et protection, pétroliers;

- Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement;

**Durée:** la durée de la société est de quarante-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Apports en numéraire:** par acte notarié de souscription et de versement du capital social reçu par Maître Florence BESSOVI, le 23 Décembre 2015 et enregistré le 05 janvier 2016, sous le numéro 124, folio 002/3, numéro 125, folio 002/4, numéro 126, folio 002/5, le souscripteur des parts de la société a intégralement libéré les parts sociales;

**Gérance:** la société sera gérée, dans un premier temps, par l'associé unique, Monsieur LV ZHENG JIANG, né à Heilongjiang, en Chine, le 03 juillet 1962, demeurant à Pointe-Noire, titulaire du passeport N°G29361197, délivré le 11 Août 2008, en Chine et venant à expiration le 10 Août 2018, de nationalité Chinoise;

**Dépôt au Greffe:** les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 Décembre 2015, sous le N°15 DA 1681;

**Immatriculation:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, le 14 Décembre 2015, sous le N° CG/PNR/15 B 781.

Pour insertion,

La Notaire

## ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire sous-signé, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05 534 11 92/06 631 14 17.

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du neuf février deux mille seize, Folio 020/1 n° 110, Les Associés de la Société «MASSA CO», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Brazzaville, case C479 OCH (Moungali), inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier BZV 14B 5003,

Ont, entre autres, procédé:

- Au transfert du siège social de la société ci-dessus, de Brazzaville, case C479, quartier OCH (Moungali), à Pointe-Noire, route de la frontière, à proximité du magasin Globaline, quartier Ngoyo;

Et

- à la modification de l'objet social par la rétention des activités ci-après: le transport terrestre des marchandises et la logistique, la construction, le bâtiment et les travaux publics, l'import-export, la vente des produits alimentaires et congelés, Industrie.

Puis, mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro PNR 16 B 899.

Pour avis,

Le Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA  
 Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»  
 2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),  
 Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville  
 Tél: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78  
 E-mail: etudematissa@gmail.com

## AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «MIRAGE»

Société A Responsabilité Limitée  
 Au capital de 1 000 000 F. CFA  
 Siège social à Pointe-Noire  
 République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 12 novembre 2015, par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire, le 13 novembre 2015, sous folio 216/3 N°266, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «MIRAGE»;

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Capital:** 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

**Siège social:** Pointe-Noire, au Carrefour Raffinerie, quartier Siafoumou, Route de Diosso;

**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

Toutes activités concernant un casino:

- les réunions;
- les spectacles;
- la danse;
- les jeux d'argent.

La société peut, en outre, accomplir toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement;

**Durée:** 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérance:** le Gérant de la société est Monsieur Volodymyr KUIKO, le co-gérant est Monsieur Oleg FRIDMAN;

Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 15 DA 1734, le 24 décembre 2015;

RCCM: sous le numéro CG/PNR/15 B 804.

Pour insertion légale,  
 Me Ado Patricia Marlène MATISSA,  
 Notaire

MAITRE NOEL MOUNTOU  
 NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,  
 à côté de la boulangerie MAURI du Congo,  
 Rue MPANZOU, centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10;  
 E-Mail: noelmountoutaire1@gmail.com

## AVIS DE LIQUIDATION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du onze février deux mille seize, enregistré le onze février de la même année, Folio 019/1 n° 108, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de décision de l'assemblée unique valant Assemblée Générale Extraordinaire de La société «Institut de Français Langue Etrangère au Congo, en sigle I.F.L.E.C, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle», au capital de 1.000.000 F. CFA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue N'Tandou Youmbi, immeuble PBG, B.P: 1287, Centre-ville.

Aux termes dudit procès-verbal, l'associée unique décide de dissoudre par anticipation la société et désigne Madame Julie Mélanie GUENEL Liquidatrice, en vue de procéder à l'accomplissement des formalités administratives et judiciaires prévues à cette fin.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 12 Février 2016, sous le n° 16 DA 199.

Pour avis,  
 Maître Noël MOUNTOU,  
 NOTAIRE

## ANNONCE

*Le Sandwich Snack-Bar  
 Restaurant*

Situé au 24, Avenue Raymond  
 PAILLET

Eglise Evangélique du Congo,  
 Paroisse Mvoumvou

Ouvert du Lundi au Samedi,  
 de 7H à 21H

Le Dimanche, de 8H à 14H

E-mail:  
 sandwichcongo@gmail.com  
 Facebook:  
 sandwichcongo@gmail.com  
 Tél.: 00 242 05 315 84 84

## In memoriam

22 Février 2012 - 22 Février 2016  
 Voici quatre ans que Marie-Paule Theresia  
 Samory a été rappelée à Dieu



En ce jour anniversaire, Monsieur Jean Bernard Anaël Samory, membre de la Cour constitutionnelle, madame Béatrice Samory et leurs enfants prient tous ceux qui ont connu leur fille et soeur d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Une messe sera organisée en la cathédrale Sacré-Coeur le lundi 22 février 2016 à 6 heures 30 mn. Elle sera suivie d'un dépôt de gerbes de fleurs à 10 heures au cimetière Centre ville.

Que l'Eternel Dieu lui accorde la paix éternelle.

Enseignement supérieur

# Lancement officiel des travaux de construction de l'Université Denis Sassou-Nguesso

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a procédé, vendredi 19 février 2016, à la pose de la première pierre marquant le lancement officiel des travaux de construction de l'Université Denis Sassou-Nguesso, à Kintélé, une localité située à 17 Kms au Nord de Brazzaville, dans le district d'Ignié (département du Pool). C'était au cours d'une grande cérémonie où il était accompagné de son épouse, Mme Antoinette, en présence des présidents des institutions nationales, parmi lesquels celui du sénat, André Obami-Itou; du ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur de cabinet du chef de l'Etat, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, du haut-commandement de la force publique et du cabinet présidentiel, du préfet du Pool, Jean Michel Shanga, du député élu d'Ignié, José Cyr Ebina, ainsi que d'autres parlementaires, des sages et notables de Kintélé, etc.



Le couple présidentiel, à son arrivée au lieu de la cérémonie.

5 Kms de voirie et réseaux divers, avec des parkings et des espaces verts couvrant, au total, 187 hectares, pour accueillir 30.000 étudiants. Les quatre zones compo-

sitaire. Outre le rectorat, la bibliothèque centrale, le centre audiovisuel et le restaurant d'une capacité intérieure de 2000 places et extérieure de 1000 places, l'Université Denis Sassou-Nguesso, dont «les formations sont centrées sur la professionnalisation évolutive» compte 9 établissements d'enseignement supérieur: l'Ecole supérieure des télécommunications et des N.t.i.c (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) (un bâtiment R+2); l'Institut supérieur d'éducation, pour la formation en éducation maternelle, primaire et secondaire et éducation spéciale (un bâtiment R+2); les Facultés des sciences et techniques I et II (deux bâtiments de R+1); l'Ecole des mines, de l'hydraulique et de l'énergie (un bâtiment R+1); l'Ecole supérieure des bâtiments et des travaux publics (un bâtiment R+1); l'Institut supérieur des sciences et techniques de la communication (un bâtiment R+1); l'Institut des sciences et techniques appliquées (un bâtiment R+1); et l'Institut supérieur des sports et de

«Cette œuvre architecturale prévue pour s'exécuter en 36 mois de travail et qui coûtera à l'Etat une bagatelle prévisionnelle de 241 milliards 647 millions 529 mille 724 francs Cfa hors taxes, hors douanes a été inspirée par la société Unicon development. Le contrôle de qualité sera assuré par S.g.i international», a précisé Jean-Jacques Bouya. Dans son allocution, le ministre de l'enseignement supérieur, Georges Moyen, s'est réjoui de cette œuvre, car «il n'y a pas de développement économique, social et culturel sans un système d'enseignement supérieur performant et compétitif, accessible à toutes les couches

l'éducation physique (un bâtiment R+2). Le complexe universitaire comprend un amphithéâtre de 1966 places, 148 résidences pour les enseignants, un stade de football aux normes olympiques de 3000 places, avec une piste d'athlétisme et des gradins couverts pour 1700 places; un centre sportif universitaire



De g. à dr.: André Obami Itou, Firmin Ayessa, Isidore Mvouba et Aimé Emmanuel Yoka.

avec des gradins de 1700 places, une piscine olympique couverte et gradins pour 400 personnes.

de la population».

Pascal-Azad DOKO

Après le mot de bienvenue du préfet du Pool, Jean-Michel Shanga, qui a indiqué que Kintélé est honoré par la construction de l'Université Denis Sassou-Nguesso, laquelle permettra de sortir des cadres de qualité, le professeur Théophile Obenga, en sa qualité de représentant spécial du chef de l'Etat, chargé de l'enseignement supérieur, a rappelé les motivations profondes à la base de la construction de cette Université qui fera la fierté non seulement du Congo, mais aussi, de l'Afrique et du monde, en raison de son caractère inclusif et tout tourné vers la modernité. Présentant l'ouvrage, Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, a déclaré que l'Université Denis Sassou-Nguesso



La pose de la première pierre par le Président de la République.

se construit sur un terrain de 350 hectares. Elle est constituée d'un ensemble de 37 bâtiments occupant 36,5 hectares et répartis en quatre zones desservies par

sant la deuxième Université publique congolaise sont: la zone éducative, administrative et de service; la zone résidentielle; la zone sportive et la zone de service univer-

## Election présidentielle du 20 mars 2016

# Denis Sassou-Nguesso, candidat!

L'on pourrait qualifier de non-surprise l'annonce de la candidature du président Denis Sassou-Nguesso, au regard des appels très médiatisés qui lui étaient adressés, par non seulement les partis politiques de la majorité, du centre et de l'opposition modérée, mais aussi, les associations de toutes natures et les individualités. Et pourtant, l'annonce de sa candidature a bel et bien été une surprise. Et pour cause, la candidature à une élection uninominale est, d'abord, une affaire individuelle.

Le temps qui passait commençait à inquiéter certains partisans du chef de l'Etat, au regard de son silence sur cette question. Certains pensaient déjà que le président Sassou-Nguesso n'allait pas se représenter, au profit d'un proche parent. Il faut féliciter son cabinet de communication, qui a fait preuve d'originalité, tout au moins sur la scène politique congolaise, dans la forme qui a entouré l'annonce de cette candidature. En effet, on est sorti des schémas traditionnels qui consistent à ce qu'une telle annonce se fasse devant les instances du parti ou même devant les vaillants chevaliers de la plume et du micro. C'est plutôt dans le contexte rare d'une rencontre avec les jeunes et notamment, les étudiants, appelée pour l'occasion «dialogue intergénérationnel entre le président de la République et les jeunes», vendredi 19 février 2016, dans une grande salle du Complexe sportif de La Concorde de Kintélé, pleine comme un œuf, que

Denis Sassou-Nguesso a annoncé, solennellement, sa candidature à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016, suscitant un tonnerre d'applaudissements, suivi de chants de joie en son honneur. C'était après la cérémonie de pose de la première pierre relative à la construction de l'Université portant son nom, à Kintélé. En effet, le président Sassou-Nguesso était assis dans un fauteuil, entouré du ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, de son épouse, Mme Antoinette, et du jeune président du Conseil national de la jeunesse, Exhaucé Ibam Gambili. Dans la salle, outre les jeunes, il y avait quelques membres du gouvernement, du cabinet du chef de l'Etat et des responsables des partis de la majorité. Denis Sassou-Nguesso était face aux jeunes, pour répondre «même aux questions qui fâchent», comme il l'a dit lui-même, d'entrée de jeu.



Denis Sassou-Nguesso.



Les participants au «dialogue intergénérationnel entre le président de la République et les jeunes».

Et les jeunes n'ont pas eu leur langue dans la poche.

Ils ont parlé des difficultés de la vie quotidienne, de la démocratie, du chômage auquel ils sont confrontés, de la formation professionnelle; ils ont dénoncé le laisser-aller, l'impunité, la corruption, le retard des fonctionnaires au travail, le favoritisme ou les responsables d'Etat ne s'occupent que des jeunes qui leur sont proches, etc. Le président Denis Sassou-Nguesso a promis la rupture: «Nous allons changer tout ça». Il a pris l'exemple de ses propres discours où il condamne les anti-valeurs que les jeunes dénoncent. C'est dans cet élan qu'un jeune garçon du Conseil national de la jeunesse a posé

la question de savoir s'il allait être candidat ou non à l'élection présidentielle. Après quelques explications, il a fini par dire: «Bien sûr, oui, je suis candidat». La salle a explosé d'enthousiasme et de joie. Maintenant, c'est sur le terrain que ses soutiens doivent travailler pour concrétiser cette ambition. C'est donc Kintélé, une localité du district d'Ignié située à 17 Kms au Nord de Brazzaville, dans le département du Pool, que

## Déclaration du Porte-parole de l'Union européenne concernant la situation politique en République du Congo

L'Union Européenne poursuit son dialogue sur la gouvernance électorale avec tous les interlocuteurs en République du Congo, depuis octobre 2015. Dans le communiqué conjoint du dialogue politique avec l'Union Européenne du 20 novembre 2015, le gouvernement congolais a pris des engagements importants pour l'amélioration de la gouvernance électorale et le respect des libertés fondamentales. Malgré ces engagements, les réformes introduites par la loi électorale du 23 janvier apparaissent limitées. Ces dernières ne prennent pas suffisamment en compte les recommandations de la Mission d'observation électorale de l'Union Européenne de 2002. Les modifications apportées, qui manquent de transparence, peuvent induire, par ailleurs, une insécurité juridique et ne semblent donc pas de nature à rassurer sur le caractère démocratique, inclusif et transparent de l'élection présidentielle anticipée au 20 mars 2016. De plus, cette anticipation du scrutin de trois mois ne permettra pas une amélioration substantielle du fichier électoral, dont la qualité insuffisante risque d'affecter la crédibilité des résultats du vote. L'application, par le gouvernement congolais, de la nouvelle loi électorale et des décrets y afférents ainsi que la pleine participation de l'opposition et de la société civile au sein de la Commission Nationale Electorale Indépendante seront des facteurs importants. L'Union Européenne reste préoccupée par le sort des membres et sympathisants des partis politiques arrêtés et en attente de jugement. Les libertés fondamentales des candidats et de leurs partisans doivent être respectées pendant les périodes de pré-campagne et de campagne électorale. Le contexte actuel ne permet donc pas d'envisager la présence d'une mission d'observation électorale de l'Union Européenne, lors du scrutin du 20 mars.

tion présidentielle. Après quelques explications, il a fini par dire: «Bien sûr, oui, je suis candidat». La salle a explosé d'enthousiasme et de joie. Maintenant, c'est sur le terrain que ses soutiens doivent travailler pour concrétiser cette ambition. C'est donc Kintélé, une localité du district d'Ignié située à 17 Kms au Nord de Brazzaville, dans le département du Pool, que

Denis Sassou-Nguesso a choisi pour annoncer sa candidature pour un nouveau mandat, après avoir institué une nouvelle Constitution qui lui permet de se représenter. Et comme il n'y a pas de hasard, c'est à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, qu'il a fait sa première sortie en tant que président-candidat, du 22 au 23 février 2016.

Pascal-Azad DOKO

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**  
Unité de Coordination du Projet  
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,  
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION  
D'INTERET N° 06/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

*« Recrutement d'un Consultant chargé de l'étude sur le cadre politique et réglementaire de la REDD+ au Congo dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'un Consultant chargé de l'étude sur le cadre politique et réglementaire de la REDD+ au Congo dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.
2. La mission a pour objectif d'analyser le cadre politique et réglementaire de la REDD+, et plus particulièrement celui des interventions pré-identifiées pour le PIF du Congo dans le cadre de la préparation du PI-PIF. Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 50 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Etre titulaire d'un diplôme en droit ; expérience d'au moins quinze (15) ans en analyse du droit environnemental ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans les questions institutionnelles relatives à l'environnement ou au développement durable ; au moins deux (02) missions similaires ; connaissance des enjeux de la REDD+ ; expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016 :

Coordination Nationale REDD  
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-  
Brazzaville, République du Congo  
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com  
**Brazzaville, le 18 Février 2016**

Le Coordonnateur du PFDE  
Joachim KONDI

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**  
Unité de Coordination du Projet  
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,  
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION  
D'INTERET N° 07/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

*« Recrutement d'un consultant chargé de l'analyse du potentiel REDD+ dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement consultant chargé de l'analyse du potentiel REDD+ dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.
2. La mission a pour objectif d'analyser le potentiel REDD+, et plus particulièrement celui des interventions pré-identifiées pour le PIF du Congo dans le cadre de la préparation du PI-PIF.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Etre titulaire d'un diplôme en gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe, notamment en foresterie ; expérience d'au moins quinze (15) ans en matière de gestion durable des forêts ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans les questions relatives à la REDD+ ou au développement durable ; avoir effectué au moins deux (02) missions similaires ; connaissance approfondie des enjeux de la REDD+ ; expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux ; expérience en élaboration des documents stratégiques.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016:

Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-  
Brazzaville, République du Congo  
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

**Brazzaville, le 18 Février 2016**

Le Coordonnateur du PFDE  
Joachim KONDI

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**  
Unité de Coordination du Projet  
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,  
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION  
D'INTERET N° 08/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

*« Recrutement d'un consultant chargé de l'étude sur la filière bois-énergie dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'un consultant chargé de l'étude sur la filière bois-énergie dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.
2. La mission a pour objectif d'analyser la filière bois-énergie particulièrement dans le bassin d'approvisionnement de Brazzaville dans le cadre de la préparation du PI-PIF. Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 33 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Etre titulaire d'un diplôme en foresterie ou en gestion des ressources naturelles ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans la filière bois-énergie ; avoir effectué au moins trois (03) missions similaires ; connaissance des enjeux d'approvisionnement, transformation, et consommation en bois énergie, y compris le charbon de bois et du bois de chauffe ; Expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux ; Expérience en élaboration des documents stratégiques.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016:

Coordination Nationale REDD  
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-  
Brazzaville, République du Congo  
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com  
**Brazzaville, le 18 Février 2016**

Le Coordonnateur du PFDE  
Joachim KONDI

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**  
Unité de Coordination du Projet  
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,  
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION  
D'INTERET N° 09/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

*« Recrutement d'un consultant chargé de l'étude sur les filières agroforestières dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »*

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'un consultant chargé de l'étude sur les filières agroforestières dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.
2. La mission a pour objectif d'analyser les filières agroforestières concernées par les interventions pré-identifiées pour le PIF du Congo dans le cadre de la préparation du PI-PIF. Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 33 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Etre titulaire d'un diplôme en agronomie ; expérience d'au moins quinze (15) ans en analyse des filières agricoles ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans les filières agroforestières, notamment le cacao ; au moins deux (02) missions similaires ; expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux ; Expérience en élaboration des documents stratégiques.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016:

Coordination Nationale REDD  
Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-  
Brazzaville, République du Congo  
Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

**Brazzaville, le 18 Février 2016**

Le Coordonnateur du PFDE  
Joachim KONDI

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

# Produire le rapport d'évaluation du Plan national d'action sociale

Cette année 2016, le département ministériel des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité s'est fixé comme objectif principal, d'organiser, de conduire et de produire le rapport d'évaluation du Plan national d'action sociale. C'est ce qu'a annoncé Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, lors de la cérémonie de vœux organisé, vendredi 29 janvier 2016, à Brazzaville. De même, cette année verra la production du document de Stratégie nationale de prévention, de réduction des risques et de gestion des catastrophes.

**S**elon Mme Emilienne Raoul, dans le P.n.d (Plan national de développement), le P.n.a.s (Plan national d'action sociale) est inscrit au quatrième pilier qui concerne le développement social et vise, entre autres, à renforcer et à valoriser les ressources humaines, à améliorer les capacités des groupes sociaux, y compris les plus vulnérables. «Le Plan national d'action sociale se décline en trois axes stratégiques: les prestations des services d'action sociale en faveur des groupes sociaux vulnérables; les transferts sociaux; le renforcement du cadre juridique et institutionnel», a-t-elle dit. Pour elle, le Plan national de développement «compte 68 résultats attendus qu'on devrait réaliser à travers 230 activités».

de donner espoir et dignité à tant de personnes qui vivent dans la précarité», a-t-elle précisé. Dans le cadre de la protection de l'enfance vulnérable, un cadre stratégique pour le renforcement du système national a été élaboré, en 2016, a-t-elle poursuivi. D'ailleurs, cette année aura lieu la 4<sup>e</sup> édition de la campagne de prise en charge des enfants porteurs de malformations congénitales ou acquises. «L'approche systémique adoptée comme méthode a mis en exergue les rôles et les responsabilités de chaque secteur, à savoir: la santé, l'enseignement, l'intérieur et la décentralisation, la sécurité sociale, etc. Il s'agit, cette année, de créer et d'opérationnaliser les organes de coordination à tous les échelons», a-t-elle souligné. Avant de relever que l'action sociale en direction des personnes âgées et des populations autochtones sera poursuivie tel indiqué dans les plans sectoriels. Parlant de la politique d'action sociale liée, essentiellement, aux transferts monétaires ou aux transferts en nature, aux populations extrêmement pauvres, la



Mme Emilienne Raoul.

tégie d'inclusion productive des ménages bénéficiaires des transferts sociaux», a-t-elle dit. Concernant l'I.n.t.s (Institut national du travail social), créé avec une première promotion de 60 étudiants, les cours ont été correctement assurés, grâce au concours du Ministère de l'enseignement supérieur. Courant 2016, a-t-elle annoncé, le deuxième concours sera organisé au titre de l'année académique 2016-2017. Par ailleurs, cette année, des sessions de formation continue seront organisées, en vue de la requalification des travailleurs sociaux de terrain.



Les cadres et agents du ministère des affaires sociales. (Ph. d'arch.)

ministre Raoul a rassuré que cette politique se poursuivra en élargissant le nombre de bénéficiaires et le nombre de localités, à travers les projets de filet de sécurité alimentaire et le Projet Lisungi. «Cependant, le travail auquel les cadres s'attèleront en ce début d'année est la production d'outils nécessaires pour mettre en œuvre la

Rappelons que dans le bilan qu'elle a fait de l'année écoulée, Mme Marie-Céline Tchissambou-Bayonne, la directrice de cabinet, a indiqué que la gestion des projets a permis au département ministériel de réaliser une part importante de son programme.

Alain-Patrick MASSAMBA

## F.a.c (Forces armées congolaises)

# Cérémonie de départ à la retraite des centaines d'officiers et sous-officiers

L'enceinte du grand quartier général des F.a.c (Forces armées congolaises), à Brazzaville, a abrité, samedi 6 février 2016, une cérémonie conjointe de levée des couleurs et d'adieu aux armes des centaines de militaires (sous-officiers et officiers) ayant fait valoir leurs droits à la retraite, représentés par un échantillon, à compter du 31 décembre 2015, sous les auspices du général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c, qui avait à ses côtés les officiers du commandement militaire.

**A**près la levée des couleurs, le colonel Honoré Nzomio-Mouloundou a, au nom de ses frères d'armes admis à la retraite, procédé à la rétrocession symbolique des attributs des F.a.c au chef d'Etat-major général des F.a.c. S'en est suivi le mot du retraité, lu par le colonel Adalbert Nkodia, ancien chef de division topographie, à la Direction des opérations de l'Etat-major général des F.a.c, lequel a présenté ses sincères remerciements pour l'esprit de camaraderie, la fraternité d'armes et toutes les bonnes intentions qui ont entouré les carrières des frères et sœurs d'armes ayant fait valoir leurs droits à la retraite. Faisant leurs adieux aux armes, a-t-il dit, «ils resteront toujours de cœur avec les autres personnels encore en activité». Pour sa part, le général Okoi a rendu hommage à ces valeureux fils du Congo ayant servi la République sous le drapeau, «avec abnégation, loyauté et courage». Il les a, ensuite, félicités, pour toutes

les années offertes au service de la Nation avec dignité, assiduité et générosité et tout cela, en faveur de la quiétude, la tranquillité et la paix des cœurs au profit de leurs prochains. «Contre vents et marées, ils ont conduit leurs barques à bon port, tandis que d'autres camarades ont connu des fortunes beaucoup moins heureuses. Nous osons croire que vous cultiverez autour de vous cette vocation pour la continuité de notre œuvre commune», a dit le chef d'Etat-major général des F.a.c, qui, par la suite, a procédé à la remise des titres de reconnaissance à un échantillon de ces officiers admis à la retraite. A cette occasion, le colonel Honoré Nzomio-Mouloundou a reconnu avoir gardé de bons souvenirs de sa carrière militaire: «J'ai deux sentiments qui m'animent. Le premier, c'est celui du travail bien accompli, d'une mission bien accomplie et je peux m'en réjouir. C'est une grâce de Dieu d'avoir terminé ma carrière debout, comme je le suis. Le



Rétrocession symbolique des attributs des F.a.c au général Okoi par le colonel Honoré Nzomio-Mouloundou.



Les militaires retraités posant avec les autorités des F.a.c.

deuxième sentiment, c'est que je quitte cette corporation qui m'a vu naître, parce que j'ai passé toute ma vie dans les F.a.c, c'est-à-dire, je suis passé à l'Ecole général Leclerc et je termine dans les F.a.c. Et une vie comme ça, on ne l'oublie pas facilement». Une parade militaire, suivie d'un repas, a clos la cérémo-

nie du départ à la retraite des officiers admis à la retraite. En présence des membres du commandement militaire et d'autres officiers. Notons que parmi ces officiers admis à la retraite figurent les colonels Clément Obouo, Antoine Moukili et Henri Péléka.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Décret n°2016-43 du 17 février 2016 portant nomination des membres de la commission nationale électorale indépendante

Le président de la République (Vu...) décrète:  
**Article premier:** Sont nommés membres de la Commission nationale électorale indépendante

### 1- La Coordination

**Bureau:**  
Président: M. Henri Bouka; Premier Vice-Président: M. Hyacinthe Ongotto; Deuxième Vice-Président: M. Julien Euloge Libota; Troisième Vice-Président: M. Elvis Digne Tsalissan Okombi; Quatrième Vice-Président: M. Céphas Germain Ewangui; le Président du Comité technique; le Président du Comité de suivi et de contrôle; Rapporteur général: M. Martin Bissila; Rapporteur Général Adjoint: M. Jacques Essissongo; Trésorier Général: M. Nicolas Okandzi; Trésorière Générale Adjoint: Mme Gulu née Aimée Gertrude Gossia.  
**Membres:** Casimir Ondongo; Michel Kayou; Yvon Abel Malonga; Médard Mboundou; Godefroy Abel Bouckas; Marcel Nzondo; Bienvenu Bikouta-Kawoulou; Sylvain Edoungatso; Modeste Mbossa; Thomas Djolani; Guy Georges Mbaka; Jean Oba Bouya.

### 2- Comité Technique

**Bureau:**  
Président: M. Gaston Ololo; Premier Vice-Président: M. Nicolas Okandza; Deuxième Vice-Président: M. Yvon Makela; Troisième Vice-Président: M. Adoux Bossembo Sung; Quatrième Vice-Président: M. Germain Loubota; Rapporteur: M. Pierre Sama.  
**Membres:** les Présidents des quatre sous-commissions.

### A- Sous-Commission des Opérations Electorales

Président: M. Armand Tsono; Vice-Président: M. Obambi Guecko; Rapporteur: Mme Reine Chance Cuddy Sakeh.  
Membres: Guy Clément Mebiama; Jean Oba-Nianga; Stanislas Dinga-Boudjoumba; Fernand Mbelemmond; Léonnel Ngassoni Oleba.

### B- Sous-Commission Communication

Président: M. Modeste Onday; Vice-Président: Mme. Pascaline Balou; Rapporteur: M. Norbert Onday Letch.  
Membres: Sébastien Otantsui; Louis André Ngoma; Lazarine Missamou; Prince Merveilleux Nsana; Louis Markos Hollat.

### C- Sous-Commission Matériel et Transport

Président: M. Godefroy Mamboula; Vice-Président: M. Jean de Dieu Dao Ifoundé; Rapporteur: Mme Miyouna née Jocésie Céline Oniangué.  
Membres: Adolphe Nyls Patrick Elemba; Patricia Oba-Apounou; Bienvenu Nziengui; Eustache Bomboko; Garcia Cynthia Mban Ampha.

### D- Sous-Commission Sécurité

Président: le Chef d'Etat-major général des Forces Armées Congolaises;  
- Vice-Président: le Directeur général de la Police;  
- Rapporteur: le Commandant de la Gendarmerie nationale.  
Membres: le Chef d'Etat-major de l'Armée de terre; le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air; le Directeur général de la surveillance du territoire; le Directeur des Opérations/EMG; le Directeur général des renseignements extérieurs.

### 3- Comité de Suivi et de Contrôle

Président: M. Bernard Tchikaya; Premier Vice-Président: M. Marcel Banzouzi; Deuxième Vice-Président: M. Vincent de Paul Taty; Troisième Vice-Président: M. Jean Junnel Ontoungou; Quatrième Vice-Président: M. Eugene André Osseté; Rapporteur: M. Thévy Duvel Mongouo Wando.  
**Membres:** Edouard Denis Okouya; Martin Ndombi; Arnold Frédy Pakou Gakosso; Guillaume Désiré Bonkoutou; Jonas Marius Otoka; Joseph Ntsompou; Prudence Judicaëlle Dironda; Hurges Fayçal Boussampha; Dhény Marcelline Opoouko Opoama; Alain Engambe; Lévyte Clarisse Maya Nsamouni; Lucie Bakoukas; Brice Hilaire Ounounou; Dieudonné Kouloukiabonga; Jacques Xavier Lembokolo; Adèle Bakana; Bernard Tchikaya; Albert Itoua; Valentin Tchibota Goma; Delphin Silvére Wilfrid Batantou; Simon Diassakoula; Kadis Assala; Guy Bertin Mpion; Angouono; André David Sathoud; Barnabé Boukongou; Pierre Gabiot; Fulgence Miantourila; Joseph de Romaric Moukouti; Euloge Nkounkou Ndébeka; Kevin Sylver Ambero Balonga; Joseph Nkounkou; Marie Noëlle Obambo; Ferry Ntsiantisié; Francis Bouetoumoussa; Dominique Foufoudou; Tine Marinette Mbaissou Mbomba; Aubin Bongouande; Edwige Mariene Mayamba; Bertin Goumba; Frederick Lahouya; Gilbert Taty; Louis Juvénal Hollat; Faldy Ibakou; Augustin Jule Rameau Bikouta; Berthony Ibakou; Guy Landry Ngoumba; Jean Rock Nzinga; Loamba Moke; Mme Patricia Balima née Tendelé; Habib Bokamba-Yangouma; Dauphin Nkouka; Céphas Junior Ewangui; Gaston Illessa Momo; Philippe Elongo; Frégate Sayi-Mpou; Tendresse Nzila; Hadjia Dekoras Félicité Bopaka; Vulliomière Ngoma; Martin Okana; Auguste Mouniaka Gabriel Moussengo; Guy Noël-Mouaya; Jean-Marie Kouako; Fulbert Akouango; Gildas Indzanga Ollingou; Jean-Louis Okotaka Ebale; Thérèse Ondziel; Bernard Moubiello; Georges Itoua; Joachim Mpambi; Jean-François Obembo.

**Article 2:** le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. (2016-43)  
Par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso;  
Le Ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mbolou;  
Le Ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, le Ministre d'Etat Gilbert Ondongo.

**Le candidat Jean-Marie Michel Mokoko a été entendu dans l'affaire de la vidéo**

Candidat à l'élection présidentielle anticipée, l'ancien chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises et ancien représentant spécial de la présidente de la commission de l'Union africaine dans la sous-région Afrique centrale, Jean-Marie Michel Mokoko s'est présenté, lui-même, lundi 22 février matin, chez le procureur général près la Cour suprême, qui, à son tour, l'a envoyé chez le procureur de la République. Ce dernier l'a fait entendre à la D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire) sur procès-verbal. Jean-Marie Michel Mokoko a été remis en liberté, à la fin de la journée.

**L'U.pa.d.s en proie à des querelles internes**

Depuis la décision d'exclusion prise le 31 janvier dernier, à l'encontre du député Joseph Kingoumbi-Kia-Mboungou, du sénateur Gaspard Kaya Magane, de l'ancien ministre Clément Mouamba et de Norbert Mfikou, l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) est en proie à d'intenses querelles internes. Après Joseph Kingoumbi-Kia-Mboungou, qui a rejeté, lors d'une conférence de presse, le 12 février dernier, la décision qui l'exclut de l'U.pa.d.s, en la considérant «nulle et de nul effet», c'est le sénateur Gaspard Kaya Magane qui est monté au créneau, le 16 février dernier, lors d'un point de presse, pour contester cette décision. Pour lui, seul le congrès peut prendre la décision d'exclure un membre du parti, et non le conseil national. Puis, il s'est lancé dans une critique en règle contre le premier secrétaire, Pascal Tsaty-Mabiala, accusé d'avoir fait main basse sur l'U.pa.d.s. Le porte-parole de l'U.pa.d.s a réagi à ces attaques, en avançant que ceux qui sont exclus du parti n'ont plus le droit de parler au nom de l'U.pa.d.s. Jusqu'où ira ce bras de fer? Les jours à venir le diront...

**Election présidentielle:**

**l'Union européenne émet des réserves**

L'élection présidentielle au Congo a lieu, dans moins d'un mois, le 20 mars prochain. Outre la loi électorale, l'une des remarques qui revient dans l'organisation des élections au Congo, c'est la maîtrise du corps électoral. Ainsi, dans une déclaration publiée le week-end dernier, l'U.e (Union européenne) estime que la réforme de la loi électorale du 23 janvier, ne permet pas d'assurer le caractère démocratique, inclusif et transparent de l'élection. L'Union européenne émet des réserves, après avoir observé la composition de la commission électorale, notamment sur la désignation par décret présidentiel de son président. En conséquence, elle a décidé de ne pas envoyer d'observateurs pour le scrutin du mois prochain. Par ailleurs, concernant le fichier électoral que l'U.e a examiné, elle affirme que «dans certaines régions, le nombre d'inscrits semble supérieur au chiffre de la population en âge de voter». Réagissant à la décision de l'U.e, sur Rfi, le porte-parole du gouvernement, le ministre Thierry Mounqalla, a déclaré: «*Cautionner ou refuser de cautionner à l'avance une élection qui n'a pas encore eu lieu, ça me paraît un concept assez curieux. L'Union européenne est tout à fait en droit de décider de ne pas envoyer d'observateurs. Cela étant, ça lui retire aussi au passage la possibilité demain, de juger de la qualité du processus qui va aboutir à l'élection du président de la République.*»

**Guy-Brice Parfait Kolélas interdit d'utiliser les attributs du M.c.d.d.i**

C'est par ordonnance prise par le président du Tribunal de grande instance de Brazzaville, Didier Narcisse Iwandza, que la décision interdisant à l'ancien ministre Guy-Brice Parfait Kolélas, a été annoncée. Elle s'appuie, uniquement, sur la requête introduite, le vendredi 18 février 2016, par le M.c.d.d.i, aile Euloge Landry Kolélas. Cette ordonnance fait interdiction à Guy-Brice Parfait Kolélas, d'utiliser le logo (soleil levant) du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), à côté du logo qu'il a choisi pour sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, et de s'adresser, directement, aux membres et sympathisants dudit parti pour sa campagne électorale. Il lui est également interdit d'occuper les locaux du parti Mcdidi, sis rue Moundongo (n°423) et ceux sis Route du Djoué (n°744), à Makélékélé, le premier arrondissement de la ville-capitale.

**Désobéissance civile et citoyenne: on en reparle**

L'opposition congolaise, Frocad-Icd, ne retrouve pas, entre autres dispositions, la parité entre majorité présidentielle et l'opposition dans la composition de la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) publiée la semaine dernière, par décret. Cela n'augurera rien de bon, selon les deux plateformes politiques alliées qui ont «proclamé» illégitime la C.n.e.i. Elles ne se reconstruiront pas dans les décisions d'un tel organe, selon le point de presse fait, le vendredi 19 février 2016. «*Nous nous réservons le droit inaliénable à la désobéissance civile et citoyenne si rien n'est fait par le président de la République, pour restaurer la confiance mutuelle au sein et entre les entrepreneurs politiques*», estime l'opposition Frocad-Icd.

**Campagne présidentielle:**

**Philippe Mvouo recadre les choses**

Au cours d'une rencontre qu'il a eue avec les médias, Philippe Mvouo, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) a interpellé les professionnels de l'information et de la communication en ces termes: «*Il vous est recommandé de donner la parole à tous les acteurs politiques et de la société civile, d'organiser des tribunes où les débats contradictoires seraient de mise, où la lecture comparative des programmes des candidats serait utile et profitable aux potentiels électeurs, où la démocratie tirerait au mieux, le bon souffle indispensable à l'épanouissement collectif des Congolais et au développement tous azimuts du Congo.*»

**Les habitants**

**de Loua et Kibina s'insurgent contre la S.n.e**

Les habitants des quartiers Loua et Kibina, dans le 8ème arrondissement, Madibou, à Brazzaville, ne supportent plus les coupures prolongées d'électricité. Depuis un mois, la fourniture d'électricité, dans leur quartier est irrégulière, dans les ménages. Ils ne sont alimentés qu'entre 1h et 6h du matin, des heures où il n'y a pas d'activité humaine. Ils dénoncent cette façon de faire de la S.n.e (Société nationale d'électricité) qui les pénalise, leur fait perdre des provisions et abîme leurs appareils électro-ménagers. En réalité, ce sont plusieurs quartiers de la ville qui subissent des délestages saccadés.

**Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat**

**Vers la première édition des assises nationales de l'entreprise congolaise**

Le Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat va organiser, cette année 2016, la première édition des assises nationales de l'entreprise congolaise. C'est ce qu'a annoncé Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, samedi 23 janvier 2016, lors de la cérémonie de vœux au sein de son département ministériel, organisée à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville. Objectif de ces assises nationales sur l'entreprise: avoir une vision de l'opérationnalisation de celle-ci qui sera consignée dans le document portant sur la contribution des entreprises à l'émergence du Congo d'ici à 2025.



Mme Yvonne Adélaïde Mougany.

La ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat a énuméré les actions concrètes qu'elle entend réaliser au cours de cette année 2016: «*Premièrement, l'organisation de la première édition des assises nationales de l'entreprise congolaise avec pour but, d'avoir une vision de son opérationnalisation qui sera consignée dans le document intitulé: «Congo entrepreneuriat et émergence d'ici 2025»; deuxièmement: la tenue de la session inaugurale du Conseil national de l'artisanat ainsi que le lancement de l'initiative pour la solidarité et l'autonomie de l'artisanat congolais ou Projet Isaac, susceptible de garantir quelques ressources supplémentaires aux artisans; troisièmement: la mise sur pied du concours du plan d'affaires, pour détecter les talents et la création des startups; quatrièmement: l'orga-*

*nisation à Brazzaville d'un séminaire intergouvernemental africain sur le développement du contenu local imprimera; cinquièmement: l'entrée en exécution du projet Pacigot (Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle), par l'intensification et l'approfondissement des ressources humaines», a conclu Mme Yvonne Adélaïde Mougany. Par ailleurs, la ministre des P.m.e et de l'artisanat entend intensifier les partenariats de l'Etat avec la société civile et le secteur privé, pour soutenir la création d'entreprises. Des réunions de haut niveau portant sur l'investissement et le financement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat se sont multipliées d'ailleurs, l'apogée ayant été atteinte avec l'organisation du forum Investir au Congo et du forum des trophées d'excellence des entreprises congolaises. «Pour cela, je*

*voudrais compter sur l'intensification des partenariats entre l'Etat, le secteur privé, la société civile, ainsi que les partenaires au développement, les bailleurs de fonds, afin d'apporter ensemble, soutien, formation et assistance aux porteurs d'idées, aux promoteurs de projets et aux jeunes entrepreneurs», a-t-elle précisé. Dans la rétrospective qu'il a faite de l'année 2015, Armand Bienvenu Vouidibio, directeur de cabinet de la ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, a rappelé que 2015-2016 ont été décriés, successivement, années de l'entrepreneuriat au Congo. Ainsi, en 2015, a-t-il souligné, «quelques marqueurs peuvent être rappelés rapidement, tels que la baisse effective des taux d'imposition et l'application d'autres réformes». Selon*

lui, la tenue de plusieurs réunions et activités internationales et nationales ont donné une meilleure visibilité à l'entrepreneuriat, et permis l'apparition des signes d'amélioration de l'efficacité des structures d'accompagnement de l'entreprise comme le C.f.e (Centre de formalités administratives des entreprises) et les projets comme le Pade (Programme d'appui à la diversification de l'économie), le Pacadec (Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie congolaise), et le P.r.c.c.e (Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales), a-t-il fait savoir.

Pascal BIOZI KIMINOU

**Election présidentielle anticipée**

**Dix candidats partants, deux désistements et trois forfaits**

Le dépôt des dossiers de candidature à l'élection présidentielle anticipée, scrutin du 20 mars 2016, a été officiellement clos, le samedi 20 février 2016, à minuit, par le D.g.a.e (Directeur général des affaires électorales), Antoine Evoundou, en présence d'un huissier de justice. Seuls dix candidats, sur les quinze déclarés, ont déposé leurs dossiers qui seront transmis à la Cour constitutionnelle pour validation.

présenter sa candidature. Dix candidats ont donc déposé leurs dossiers. Comme la liste ne peut être publiée que par la D.g.e.a, l'on suppose que les dix candidats sont les suivants: Denis Sassou-Nguesso, actuel chef de l'Etat, qui a annoncé sa candidature vendredi 19 février 2016, Anguios Nganguia-Engambé, Joseph Kingoumbi Kia-Mboungou, Pascal Tsaty-Mabiala, André Okombi-Salissa, Guy-Brice Parfait Kolélas, Luc Parfait Tchignanga Mavoungou, Jean-Marie Michel Mokoko, Michel Mboussi-Ngouari et Claudine Munari. La liste officielle des candidats à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016, sera rendue publique par la Cour constitutionnelle, après avoir statué sur chacune des candidatures, au cours de ses audiences à huis clos. Ce qui suppose que le nombre de candidats peut rester comme tel ou, en tout cas, être réduit. Les yeux sont donc tournés vers la Cour Constitutionnelle qui va valider les candidatures.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**LA SEMAINE AFRICAINE**  
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47  
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU, Archevêque de Brazzaville  
Directeur de Publication: Joachim MBANZA  
Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72  
01 116 63 33  
Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine  
Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99  
Pointe-Noire: Tel:05.557.78.71  
06.655.80.03 / 05.553.16.93  
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**Nouveaux tarifs pour abonnement**

<b>Congo</b>	<b>Francophone</b>
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**J'aime lire**  
**La Semaine Africaine**

Coopération française au Congo

En 2015, l'aide française au Congo est évaluée à 18 milliards de francs Cfa

L'ambassadeur de France, Jean-Pierre Vidon, et les principaux responsables de son staff ont donné une conférence de presse, mardi 9 février dernier, à l'Institut français du Congo (ex-Centre culturel français), à Brazzaville, au cours de laquelle ils ont fait le bilan des actions de coopération (bilan d'aide au développement), entre la France et le Congo, en 2015, et tracé les perspectives pour 2016. Il ressort de cette conférence de presse qu'en 2015, l'aide française est évaluée à 18 milliards de francs Cfa. C'est le montant débloqué par la France, au cours de cette année en faveur du Congo, correspondant à l'aide au développement économique et social.

La conférence de presse a démarré par un mot introductif de l'ambassadeur Jean-Pierre Vidon, qui a rappelé les activités ayant marqué la coopération entre son pays, la France, et le Congo. «La coopération française est placée sous le double prisme des orientations du Plan national de développement du Congo et de l'agenda international. Parallèlement, elle assure un partenariat actif et continu tant avec la société civile congolaise et avec la sphère économique privée qu'avec l'Etat, dans ses différentes entités», a-t-il indiqué. Après avoir rappelé les trois rendez-vous internationaux qui ont abordé, en 2015, la question du financement du développement (Conférence d'Addis-Abeba, conférence de New York et Cop 21 à Paris), Jean-Pierre Vidon a abordé la coopération française au Congo, en citant les grands projets en cours de réalisation dans différents domaines. Ensuite, les responsables de certains départements touchant à la coopération ont fait leurs communications. Parlant du domaine de la sécurité et de la défense, le colonel Bruno Malet a indiqué que sept projets sont en cours de réalisation, pour un budget de fonctionnement de 350 mille euros, destinés à améliorer la formation de la Force publique (Forces armées congolaises, police, gendarmerie et sécurité civile), à aider à la lutte contre la piraterie maritime dans le

golfe de Guinée, à accroître l'efficacité des structures administratives et financières de l'administration centrale de l'armée congolaise, à appuyer la formation des cadres, etc. En ce qui concerne la coopération économique, Michel Dhé, conseiller économique, a indiqué que près de 200 entreprises françaises sont présentes au Congo. Ces entreprises emploient environ 15.000 salariés, essentiellement congolais, parmi lesquels figurent près d'un millier d'expatriés français. Ces entreprises occupent une place de choix dans les différents secteurs d'activités de l'économie congolaise. S'agissant du contrat de désendettement et de développement (Cd2), il ressort que dans le cadre du processus d'annulation de la dette bilatérale du Congo, un effort additionnel du gouvernement français a été consenti sous la forme de C2d à hauteur de 150,5 milliards de francs Cfa (229,5 millions d'euros), pour la période 2010-2019. Au total, une quinzaine de projets seront financés sur C2d dans les secteurs du transport, de l'énergie, du drainage et assainissement, de la formation professionnelle, de la santé, de la protection sociale, de l'agriculture et de la forêt. Plusieurs programmes sont, d'ores et déjà, retenus dans le domaine des infrastructures urbaines (97,7 milliards F Cfa), dans les secteurs sociaux (31,5 milliards), agroforesterie (9,2 milliards F Cfa), étude et renforcement



Jean-Pierre Vidon, et les principaux responsables de son staff.

de capacités (7,2 milliards F Cfa). Les fonds non encore affectés s'élèvent à 4,6 milliards F Cfa. En 2015, l'A.f.d (Agence française de développement) a annoncé des engagements financiers annuels à hauteur de 150 millions d'euros au profit du Congo sur les cinq années à venir et «la montée en régime des deux contrats de désendettement/développement», a indiqué son directeur pays, Stéphane Madaule. Richard MOUTHUY, conseiller de coopération et d'action culturelle, a parlé des différentes actions de coopération menées en faveur du Congo, en 2015. En matière de santé, le Congo a obtenu le financement, par le Fonds mondial, de 19 millions d'euros sur la période 2016-2017. Pour soutenir la vaccination des femmes et des enfants, 4,6 millions d'euros seront débloqués. Pour la gestion des ressources humaines de santé, plus de 13 milliards de francs Cfa seront mobilisés, pour la formation initiale et continue des personnels paramédicaux et l'appui aux structures sanitaires impliquant le C.h.u (Centre hospitalier universitaire) de Brazzaville. S'agissant du Pagef (Projet d'appui à la gestion durable des forêts), il est financé depuis 2008 par une subvention de 3,3 milliards de francs Cfa, en vue d'assurer une gestion durable des ressources forestières au Sud du Congo.

L'enseignement supérieur est l'un des secteurs prioritaires de la coopération française. En 2015, l'A.f.d a consacré, au total, près de 157 millions de francs Cfa de bourses d'études ou de stages en France ou dans les pays de la zone Franc et 42 millions de francs Cfa à la venue au Congo d'experts pour y dispenser des formations. Dans l'ensemble, 58 bourses du gouvernement français ont été octroyées à des ressortissants congolais. Toujours dans le cadre de l'éducation, l'A.f.d finance le projet Parsef (Projet d'appui à la refondation du système de formation professionnelle) à hauteur de 3,9 milliards de francs Cfa, visant la création, en lien avec le secteur privé, de Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (C.e.f.a) dédiés aux métiers du bâtiment à Brazzaville et de la maintenance industrielle à Pointe-Noire, la mise en place et le développement de partenariats avec des instituts locaux et étrangers de formation d'enseignants. Concernant l'action culturelle de la France, symbolisée par l'Institut français du Congo et son antenne de Pointe-Noire, l'accent sera mis, en 2016, sur la formation et la structuration du milieu artistique, à travers des stages et l'organisation sur place d'ateliers de formation.

Alain-Patrick MASSAMBA

Projet Cab-Cit

Les travaux du réseau de fibre optique vers le Gabon avancent normalement

Les travaux de construction de l'interconnexion du réseau de fibre optique en Afrique centrale entre le Congo et le Gabon avancent normalement et sont même en avance, par rapport aux prévisions. Ce qui laisse entrevoir que le délai d'achèvement de ces travaux, tel que prévu, sera respecté. Le constat a été fait par le ministre des postes et télécommunications, Hellot Matson Mampouya, au cours de la visite qu'il a effectuée, mercredi 17 février 2016, au village Nzima, dans le district de Mougoundou Sud, à 40 km de la ville de Mossendjo, dans le département du Niari. Parmi les membres de la délégation qui l'accompagnait, il y avait Yvon Didier Miehakanda, coordonnateur du Projet Cab-Cit (Central african backbone-Communication infrastructure and technology).



Hellot Matson Mampouya dégageant ses impressions, à la fin de sa visite.



Le ministre Hellot Matson Mampouya à côté de Yvon Didier Miehakanda, coordonnateur du projet Cab, et sa délégation constatant l'évolution des travaux

Co-financée par la Banque mondiale et les Etats de l'Afrique centrale, la construction des infrastructures de télécommunications de très haut débit dans la sous-région, à travers un réseau d'interconnexion en fibre optique, progresse avec grand espoir. L'interconnexion du Congo au Gabon, à travers le réseau de fibre optique qui est en train d'être placé entre Dolisie et Mbinda, sera bientôt une réalité. Le ministre des postes et télécommunications s'en est lui-même rendu compte.

Accueilli à Mossendjo par Mme Elisabeth Mapaha, maire de cette ville, dans une ambiance agrémentée par les ensembles traditionnels de la localité, le ministre Hellot Matson Mampouya s'est rendu, ensuite, sur le site des travaux, où deux sociétés sont en train de poser le câble en fibre optique, tout le long du chemin de fer de l'ex-Comilog. Il s'agit de la société chinoise Huawei, l'opérateur principal chargé de l'interconnexion, et l'entreprise congolaise Bacodim, assurant la sous-traitance de génie civil, le placement du câble en fibre optique et son raccordement. Les travaux consistent à enfouir le câble dans une tranchée d'une profondeur de 1,1 mètres, à l'aide d'une machine appelée «trancheuse-marais». Cette étape représente la dernière section de la construction du réseau entre Mossendjo et Mbinda. Sur plus de 504 km, il en reste à peu près 142. C'est en juin 2016 que ces travaux doivent s'achever et le délai sera respecté, comme l'a reconnu Yvon Didier Miehakanda. L'interconnexion sera faite au niveau de Mbinda, avec le Gabon.

Donnant ses impressions à la presse, au terme de la visite, le ministre Hellot Matson Mampouya a dit: «Le président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, a décidé de faire rentrer véritablement notre pays à l'ère du numérique. C'est ainsi qu'il a été décidé des investissements importants. Il existe un réseau très important qui couvre l'ensemble du territoire national, appelé le P.c.n (Projet de couverture nationale). Nous sommes prêts déjà, logiquement, au mois de juin 2016, pour que ce réseau devienne opérationnel. Nous devons, tous, nous réjouir de ce projet et féliciter le chef de l'Etat pour les efforts consentis dans le domaine du numérique». Signalons que c'est par hélicoptère que la délégation ministérielle s'est rendue à Mossendjo, en effectuant un aller-retour le même jour.

Philippe BANZ

Correno (Convention républicaine pour le renouveau)

Préserver la paix et l'unité nationale au sein de la classe politique

Dans un point de presse, jeudi 11 février 2016, dans un restaurant à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, Prince Merveilleux Nsana a annoncé la création d'une nouvelle plateforme politique dénommée: «Convention républicaine pour le renouveau», en sigle Correno, dont il est le président. A l'occasion de cette rencontre, il a lancé un appel en direction de la jeunesse à ne pas suivre «les marchands d'illusions» et à se mobiliser pour soutenir la candidature de Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle du 20 mars prochain dont l'action permet au pays de faire des progrès dans la voie du développement.



Prince Merveilleux Nsana.

Prince Merveilleux Nsana a exprimé sa préoccupation sur la sauvegarde de la paix dans le pays, face à certains comportements dictés par l'élection présidentielle. «Ainsi, nous saisissons cette occasion solennelle, pour interpeller les dirigeants des partis politiques impliqués dans cette élection présidentielle, de faire preuve de sens de responsabilité, d'œuvrer pour l'intérêt général de la Nation, pour que cette élection se déroule dans un véritable climat de paix et de fair-play.

Que celui qui gagne, gagne avec la Nation tout entière, en prenant aussi en compte les perdants. Car, c'est avec tous les Congolais du Nord au Sud que nous allons construire ce beau pays», a-t-il déclaré. Il a, aussi, donné des conseils à ceux qui n'auront pas gagné: «Que les perdants sachent également qu'une défaite n'est pas la fin du monde, mais aussi, une opportunité de s'améliorer honorablement, pour mieux faire aux prochaines échéances». Prince Merveilleux Nsana se soucie aussi de la bonne

organisation du scrutin. «D'ores et déjà, il nous faut combattre le démon de la haine, de la division, car il est temps que nous œuvrions tous pour une bonne organisation de l'élection présidentielle dans notre pays, condition sine qua non du succès de toute l'entreprise. D'aucun sont convaincus que la plupart de nos échecs résultent

du manque d'organisation efficace pointant à interpréter divers textes constitutionnels de nos Etats», a-t-il précisé. Dans ce même contexte, Prince Merveilleux Nsana souligne qu'il est clairement défini que le but de l'Etat est d'œuvrer pour la liberté, la prospérité et le bonheur de tous les citoyens sans exclusive, comme le peuple apprécie les fruits de la municipalisation accélérée dans notre pays. Dans le cadre de la nouvelle Constitution, particulièrement la mise en place des institutions de la République, il souhaite que le Conseil consultatif de la jeunesse soit mis en place avec l'implication des jeunes. Enfin, Prince Merveilleux Nsana a annoncé la tenue d'un grand meeting populaire qui réunira toute la jeunesse congolaise, d'ici à la fin de ce mois, et qui aura pour corollaire, la paix et l'unité nationale.

Pascal BIOZI KIMINO

**4<sup>e</sup> session ordinaire, dite budgétaire, du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire**

**Roland Bouiti-Viaudo met l'accent sur l'entretien et la réhabilitation du réseau routier**

Convoquée par l'arrêté municipal n°0031/Dpn/Cpn-Cdm-Be-Sec du 6 février 2016, la quatrième session ordinaire, dite budgétaire, du Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire a été ouverte mercredi 17 février 2016, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville. Selon Fulgence Gakosso-Ibombo, premier secrétaire du bureau exécutif du conseil, plusieurs affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette session, dont le projet de budget exercice 2016, le programme d'investissement exercice 2016. Il y a aussi des affaires comme la dénomination des voies aménagées dans le Port autonome de Pointe-Noire, le rapport d'activités de l'inter-session du bureau exécutif, période du 1<sup>er</sup> septembre au 20 janvier 2016, en plus du compte-rendu de la troisième session ordinaire dite administrative tenue du 21 au 30 septembre 2015. La quatrième session, qui se tient pendant dix jours, s'achève le 27 février prochain.

Ouvrant les travaux de la quatrième session ordinaire, dite budgétaire, Roland Bouiti-Viaudo, président du Conseil municipal et départemental, député-maire de Pointe-Noire, a attiré l'attention des conseillers municipaux sur les choix budgétaires qui doivent permettre de poursuivre la politique de création et d'entretien des équipements municipaux. «L'attention de votre auguste assemblée est vivement appelée sur le choix physique et budgétaire visant à poursuivre la politique de création et d'entretien des équipements indispensables à la facilitation de la vie des populations. Placé devant cette épreuve de vérité, le bureau exécutif a été amené à mettre un accent sur le réseau routier fortement dégradé à la suite des pluies drues et interminables qui s'abattent sur le territoire de la commune, depuis octobre 2015. La récente dotation des matériels de voirie et d'une centrale

d'enrobage de grande capacité (100 tonnes de production par heure, équipée d'une unité d'émulsion), faite à notre municipalité par le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, permettra aux services techniques de procéder, dans les tout prochains mois, à la réparation à grande échelle des chaussées endommagées et à la construction des voies nouvelles, notamment dans les quartiers moins équipés en infrastructures routières de qualité. La construction de ces voies obéit à la politique de désenclavement engagée par notre commune, depuis plus d'une décennie», a-t-il affirmé.

L'ouverture de cette session ordinaire en cette période pré-électorale a donné l'opportunité au président du Conseil départemental et municipal de parler de l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Il a, une fois de plus, exhorté les acteurs politiques et au-delà, les citoyens



Le présidium de la rencontre.

de sa commune à préserver la paix et surtout à ne pas se livrer à des comportements conduisant à la destruction du patrimoine acquis. «La

l'origine des drames, tragédies et destructions matérielles inconsidérées. C'est pourquoi, convaincu qu'aucune Congolaise, qu'aucun



Le député-maire Roland Bouiti-Viaudo.

quatrième session ordinaire du conseil de notre ville se tient à un mois de l'élection présidentielle. C'est ici l'occasion de rappeler que dans notre pays, des consultations électorales ont été souvent à

Congolais n'entend revivre les tristes expériences du passé, Son excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, en homme d'Etat avisé, a de tout temps exhorté la classe politique à

œuvrer pour une démocratie apaisée. En tout temps et en tout lieu, il n'a cessé d'inviter les filles et fils du Congo, sans exclusive, à pratiquer la



Fulgence Gakosso-Ibombo.



L'assistance.

démocratie intelligente qui, seule, épargnera notre pays des effets pervers et nocifs du fanatisme, de l'égoïsme, de l'intolérance, ou, tout simplement, de l'indifférence qui confine à la lâcheté et

au désir de détruire le patrimoine collectif obtenu au prix d'incommensurables privations et ce, depuis des générations. Luttons donc en faveur d'une société qui concilie l'épanouissement de l'individu et les exigences d'un meilleur vivre ensemble. A l'évidence, une telle société ne peut reposer que sur les sentiments de responsabilité, de solidarité et du désir partagé de défendre les libertés individuelles et collectives. Le destin de notre pays est incontestablement à ce prix»,

a-t-il conclu. La clôture des travaux de la quatrième session ordinaire du Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire est prévue pour le samedi 27 février prochain.

**RENAULT DUSTER 4X4**  
À PARTIR DE  
**14.900.000** FCFA TTC\*



**RENAULT**  
La vie, avec passion



## VOTRE RENAULT DUSTER 4X4 CLÉ EN MAIN!



- MOTEUR ESSENCE 1,6 LITRES
- 4 CYLINDRES | 105 CV | 4X4
- TRANSMISSION MANUELLE 5 RAPPORTS
- 5 PORTES | 5 PLACES ASSISES
- AIR CONDITIONNÉ
- ABS | VÉROUILLAGE CENTRALISÉ

- VITRES AVANT ÉLECTRIQUES
- BARRE DE TOIT
- RADIO CD + MP3 + USB + BLUETOOTH
- COMMANDE AU VOLANT
- ROUE DE SECOURS
- IMMATRICULATION OFFERTE

\*prix livraison Pointe-Noire. Photo non contractuelle et dans la limite des stocks disponibles.



**TRACTAFRIQUE MOTORS**  
Congo

**BOULEVARD DU PRÉSIDENT M. NGOUABI | B.P. 697 POINTE-NOIRE | RÉP. DU CONGO**  
CEL : + 242 06 948 89 08 | TÉL : + 242 06 665 40 30 | WWW.TRACTAFRICTMC-CONGO.COM

Message de Sa Sainteté le Pape François pour le carême 2016

«C'est la miséricorde que je veux, et non les sacrifices» (Mt 9,13).

Depuis le mercredi 10 février 2016, (Mercredi des cendres), l'Église universelle est entrée dans le temps de carême, qui conduira jusqu'à Pâques. A cette occasion, comme chaque année, le Pape François a publié en cette année jubilaire de la Miséricorde, un message intitulé: «C'est la miséricorde que je veux, et non les sacrifices» (Mt 9,13). Le Souverain pontife a exhorté à ne pas laisser en vain ce temps de carême favorable à la conversion. Ci-après l'intégralité du message du Pape.

1. Marie, icône d'une Eglise qui évangélise parce qu'elle a été évangélisée

Dans la bulle d'indiction du jubilé, j'ai invité à faire en sorte que «le carême de cette année jubilaire [soit] vécu plus intensément comme un temps fort pour célébrer et expérimenter la miséricorde de Dieu» (Misericordiae vultus, n°17). Par le rappel de l'écoute de la Parole de Dieu et l'initiative «24 heures pour le Seigneur», j'ai voulu souligner la primauté de l'écoute priante de la Parole, plus particulièrement de la parole prophétique. La miséricorde de Dieu est certes une annonce faite au monde: cependant chaque chrétien est appelé à en faire l'expérience personnelle. C'est pourquoi, en ce temps de carême, j'enverrai les missionnaires de la Miséricorde afin qu'ils soient pour tous un signe concret de la proximité et du pardon de Dieu.

Parce qu'elle a accueilli la Bonne Nouvelle annoncée par l'archange Gabriel, Marie chante prophétiquement dans son Magnificat la miséricorde par laquelle Dieu l'a choisie. La Vierge de Nazareth, promise comme épouse à Joseph, devient ainsi l'icône parfaite de l'Église qui évangélise car elle a été et demeure constamment évangélisée par l'œuvre de l'Esprit Saint qui a fécondé son sein virginal. Dans la tradition prophétique - et déjà au niveau étymologique - la miséricorde est étroitement liée aux entrailles maternelles (rahamim) et à une bonté généreuse, fidèle et compatissante (hesed) qui s'exerce dans les relations conjugales et parentales.

2. L'alliance de Dieu avec les hommes: une histoire de miséricorde

Le mystère de la miséricorde divine se dévoile au cours de l'histoire de l'alliance entre Dieu et son peuple Israël. Dieu, en effet, se montre toujours riche en miséricorde, prêt à reverser sur lui en toutes circonstances une tendresse et une compassion viscérales, particulièrement dans les moments les plus dramatiques, lorsque l'infidélité brise le lien du pacte et que l'alliance requiert d'être ratifiée de façon plus stable dans la justice et dans la vérité. Nous nous trouvons ici face à un véritable drame d'amour où Dieu joue le rôle du père et du mari trompé, et Israël celui du fils ou de la fille, et de l'épouse infidèle. Ce sont les images familières, comme nous le voyons avec Osée (Cf. Os 1-2), qui expriment jusqu'à quel point Dieu veut se lier à son peuple. Ce drame d'amour atteint son point culminant dans le Fils qui s'est fait homme. Dieu répand en lui sa miséricorde sans limites, au point d'en faire la «Miséricorde incarnée» (Misericordiae Vultus, n°8). En tant qu'homme, Jésus de Nazareth est fils d'Israël dans le plein sens du terme. Il l'est au point d'incarner cette écoute parfaite de Dieu demandée à tout Juif par le Shemà qui constitue, aujourd'hui encore, le cœur de l'alliance de Dieu avec

Israël: «Ecoute, Israël: le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur! Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces» (Dt 6,4-5). Le Fils de Dieu est l'époux qui met tout en œuvre pour conquérir l'amour de son épouse. Il lui est lié par son amour inconditionnel qui se manifeste dans les noces éternelles avec elle. Ceci constitue le cœur vibrant du kérygme apostolique où la miséricorde divine tient une place centrale et fondamentale. Il est «la beauté de l'amour salvifique de Dieu manifesté en Jésus-Christ, mort et ressuscité» (Exhort. apost. Evangelii gaudium, n. 36), cette première annonce «que l'on doit toujours écouter de nouveau de différentes façons, et que l'on doit toujours annoncer de nouveau durant la catéchèse» (Ibid., n. 164). La miséricorde alors «illustre le comportement de Dieu envers le pécheur, lui offrant une nouvelle possibilité de se repentir, de se convertir et de croire» (Misericordiae Vultus, n°21), restaurant vraiment ainsi la relation avec Lui. En Jésus crucifié, Dieu veut rejoindre l'homme pécheur jusque dans son éloignement le plus extrême, précisément là où il s'est égaré et éloigné de Lui. Et ceci, il le fait dans l'espoir de réussir finalement à toucher le cœur endurci de son épouse.

3. Les œuvres de miséricorde

La miséricorde de Dieu transforme le cœur de l'homme et lui fait expérimenter un amour fidèle qui le rend capable d'être, à son tour, miséricordieux. C'est à chaque fois un miracle que la miséricorde divine puisse se répandre dans la vie de chacun de nous, en nous incitant à l'amour du prochain et en suscitant ce que la tradition de l'Église nomme les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Elles nous rappellent que notre foi se traduit par des actes concrets et quotidiens, destinés à aider notre prochain corporellement et spirituellement, et sur lesquels nous serons jugés: le nourrir, le visiter, le reconforter, l'éduquer. C'est pourquoi j'ai souhaité que «le peuple chrétien réfléchisse durant le jubilé sur les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Ce sera une façon de réveiller notre conscience souvent endormie face au drame de la pauvreté, et de pénétrer toujours davantage le cœur de l'évangile, où les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine» (Ibid., n°15). Dans la personne du pauvre, en effet, la chair du Christ «devient de nouveau visible en tant que corps torturé, blessé, flagellé, affamé, égaré... pour être reconnu par nous, touché et assisté avec soin» (Ibid.). Inouï et scandaleux mystère qui prolonge dans l'Histoire la souffrance de l'Agneau innocent, buisson ardent brûlant d'un amour gratuit, et devant lequel nous ne pouvons, à la suite de Moïse, qu'ôter nos sandales (Cf. Ex 3,5); et ceci plus encore quand ce pauvre est notre frère ou notre sœur



Le Pape François.

en Christ qui souffre à cause de sa foi. Face à cet amour, fort comme la mort (Cf. Ct 8,6), le pauvre le plus misérable est celui qui n'accepte pas de se reconnaître comme tel. Il croit être riche mais, en réalité, il est le plus pauvre des pauvres. Et s'il est tel, c'est parce qu'il est esclave du péché qui le pousse à user de la richesse et du pouvoir non pas pour servir Dieu et les autres, mais pour étouffer en lui l'intime conviction de n'être, lui aussi, rien d'autre qu'un pauvre mendiant. D'autant plus grands sont le pouvoir et les richesses dont il dispose, d'autant plus grand est le risque que cet aveuglement devienne mensonge. Il en vient à ne même plus vouloir voir le pauvre Lazare qui mendie à la porte de sa maison (Cf. Lc 16, 20-21), figure du Christ qui, dans les pauvres, mendie notre conversion. Lazare est cette opportunité de nous convertir que Dieu nous offre et que peut-être nous ne voyons pas. Cet aveuglement est accompagné d'un délire orgueilleux de toute-puissance, dans lequel résonne, de manière sinistre, ce démoniaque «vous serez comme des dieux» (Gn 3,5), qui est à la racine de tout péché. Un tel délire peut également devenir un phénomène social et politique, comme l'ont montré les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle, et comme le montrent actuellement les idéologies de la pensée unique et celles de la technoscience qui prétendent réduire Dieu à l'insignifiance et les hommes à des masses qu'on peut manipuler. Ceci, de nos jours, peut être également illustré par les structures de péché liées à un modèle erroné de développement fondé sur l'idolâtrie de l'argent qui rend indifférentes au destin des pauvres les personnes et les sociétés les plus riches, qui leur ferment les portes, refusant même de les voir. Pour tous, le carême de cette année jubilaire est donc un temps favorable qui permet

finalement de sortir de notre aliénation existentielle grâce à l'écoute de la Parole et aux œuvres de miséricorde. Si à travers les œuvres corporelles nous touchons la chair du Christ dans nos frères et nos sœurs qui ont besoin d'être nourris, vêtus, hébergés, visités, les œuvres spirituelles, quant à elles, - conseiller, enseigner, pardonner, avertir, prier - touchent plus directement notre condition de pécheurs. C'est pourquoi les œuvres corporelles et les œuvres spirituelles ne doivent jamais être séparées. En effet, c'est justement en touchant la chair de Jésus crucifié dans le plus nécessiteux que le pécheur peut recevoir en don la conscience de ne se savoir lui-même rien d'autre qu'un pauvre mendiant. Grâce à cette voie, «les hommes au cœur superbe», «les puissants» et «les riches», dont parle le Magnificat ont la possibilité de reconnaître qu'ils sont, eux aussi, aimés de façon imméritée par le Christ crucifié, mort et ressuscité également pour eux. Cet amour constitue la seule réponse à cette soif de bonheur et d'amour infinis que l'homme croit à tort pouvoir combler au moyen des idoles du savoir, du pouvoir et de l'ivoire. Mais il existe toujours le danger qu'à cause d'une fermeture toujours plus hermétique à l'égard du Christ, qui dans la personne du pauvre continue à frapper à la porte de leur cœur, les hommes au cœur superbe, les riches et les puissants finissent par se condamner eux-mêmes à sombrer dans cet abîme éternel de solitude qu'est l'enfer. C'est alors que résonnent à nouveau, pour eux comme pour nous tous, les paroles ardentes d'Abraham: «Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent!» (Lc 16,29). Cette écoute agissante nous préparera le mieux à fêter la victoire définitive sur le péché et sur la mort de l'époux qui est désormais ressuscité, et qui désire purifier sa future épouse dans l'attente de son retour. Ne laissons pas passer en vain ce temps de carême favorable à la conversion! Nous le demandons par l'intercession maternelle de la Vierge Marie, qui, la première, face à la grandeur de la miséricorde divine dont elle a bénéficié gratuitement, a reconnu sa propre petitesse (Cf. Lc 1,48) en se reconnaissant comme l'humble servante du Seigneur (Cf. Lc 1,38).

Du Vatican, 4 octobre 2015

Fête de Saint-François d'Assise

François

Cette semaine au Vatican

La miséricorde suppose l'engagement du Chrétien

Revenu du Mexique, voyage ponctué par l'historique rencontre avec le Patriarche orthodoxe russe Cyrille, à La Havane, le 12 février, le Pape François a renoué avec les activités habituelles. Ainsi, vendredi dernier, il a suivi la première prédication du Temps de Carême donnée en sa Chapelle Redemptoris Mater par le capucin Raniero Cantalamessa. Le prédicateur de la Maison pontificale a axé sa réflexion sur la liturgie, soulignant que le Concile œcuménique Vatican II lui avait donné comme un supplément d'âme; qu'elle était l'un des fruits majeurs du Concile. Mais, a-t-il mis en garde, le chrétien doit adorer Dieu «en esprit et en vérité». Car la liturgie ne consiste pas en une répétition mécanique de ritournelles et de rites. «La tradition est comme une musique. Que serait une mélodie si elle s'arrêtait sur une note, en la répétant à l'infini? Cela arrive avec un disque qui s'use et nous savons l'effet désagréable que cela produit», a dit le



Le Pape a célébré sa dernière messe au Mexique à Ciudad Juarez, devant le mur de séparation entre les Etats-Unis et le Mexique.

père Cantalamessa fameux pour son discours toujours imagé et très suggestif. Samedi dernier, le Pape a tenu sa deuxième audience générale de la Miséricorde. En cette Année du jubilé extraordinaire de la Miséricorde, le Pape a décidé de tenir une audience générale exceptionnelle une fois par mois, le samedi. Elle n'exclut ni n'annule celle, traditionnelle, qui se tient tous les mercredis Place Saint-Pierre. Ainsi samedi dernier, toujours devant une foule nombreuse de fidèles venus de tous les horizons, le Pape François a invité les baptisés à mettre autant d'énergie dans la miséricorde, demandée et accordée, qu'ils en mettaient dans les activités de tous les jours. Le maître-mot, a dit le Pape en résumé, c'est «engagement».

«Ce temps de Carême nous invite à connaître toujours plus le Seigneur et à vivre notre foi de manière cohérente, avec un style de vie qui exprime la miséricorde du Père. Quand je m'engage, cela veut dire que j'assume une responsabilité, un devoir envers quelqu'un et suppose un style, une attitude de fidélité et de dévouement particuliers. Toutes nos activités, que ce soit au travail, dans la prière ou en faisant du sport font appel à l'engagement. En somme, s'engager signifie mettre en œuvre notre bonne volonté et nos forces pour améliorer la vie», a expliqué le Pape.

Terminons en revenant sur le voyage du Pape au Mexique (12-18 février), le 12<sup>e</sup> voyage international de son pontificat. Comme il le fait avant et après chacun de ses déplacements en dehors de l'Italie, aussitôt rentré à Rome, jeudi dernier, il est allé remercier la Vierge Marie dans la Basilique patriarcale de Sainte Marie Majeure. Au pied de la statue de la Vierge protectrice de son diocèse de Rome, la Salus populi romani, il s'est recueilli.

Ce 12<sup>e</sup> voyage apostolique est celui, au cours duquel, le Pape a signé une déclaration conjointe avec le Patriarche orthodoxe de Moscou et de toute la Russie à Cuba; et rencontré ensuite au Mexique les différents acteurs de la vie mexicaine actuelle, marquée par des défis sociaux majeurs comme le contraste entre pauvres et riches, une violence débordante, un trafic de drogue à grande échelle et l'immigration. Rencontrant les jeunes et le monde du travail à Ciudad Juarez, appelée la «Lampedusa mexicaine» pour ses immigrés cherchant à gagner les riches Etats-Unis comme les clandestins qui tentent d'entrer en Europe et échouent par milliers à Lampedusa, l'île du sud de l'Italie, le Pape a eu des paroles fortes: «Nous devons tous lutter pour que le travail soit un lieu d'humanisation et d'avenir, pour qu'il soit un espace pour construire la société et la citoyenneté». Il a appelé patronat et travailleurs à aider les jeunes du Mexique à «réver le Mexique, à construire le Mexique» car «le meilleur investissement qu'on puisse faire est d'investir dans les gens, dans les personnes, dans leurs familles».

Rencontrant ensuite les prisonniers de Ciudad Juarez, il leur a rappelé que nous étions dans l'Année du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde, une miséricorde qui devait les toucher eux aussi. La miséricorde de Jésus entre partout: en Centrafrique («où j'ai ouvert la première Porte Sainte de ce jubilé»), comme en prison, à Ciudad Juarez. «Il n'y a pas d'endroit où sa miséricorde ne puisse arriver, il n'y a pas de milieu ni de gens qu'elle ne puisse toucher», a rappelé le Pape avant de s'envoler, à partir de Ciudad Juarez, vers Rome. A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA (Correspondant au Vatican)

ANNONCE

Il est mis en vente des lunettes optalmologiques pour lecture avec différents degrés (0,75 à 6) à un prix symbolique, au Centre des Polios, siège de la Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda), sis derrière les 10 Maisons, à Mougali, le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville, du lundi au vendredi, de 9h 30 à 13h.

La Fondation

Paroisse Saint André Kaggwa de Kombé (Archidiocèse de Brazzaville)

Pose de la première pierre des travaux de construction de la nouvelle église

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, procédera à la pose de la première pierre des travaux de construction de la nouvelle église Saint André Kaggwa de Kombé, dimanche 6 mars 2016, après la messe de 9h 00.

Abbé Dieudonné MBOUNGOU Curé de la paroisse

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Du 28 au 30 novembre 2015:

Visite apostolique du Pape François à Bangui (Rca)

Du 1<sup>er</sup> au 6 décembre 2015:

Retraite spirituelle à Liambou (Pointe-Noire)

Du 1<sup>er</sup> au 7 février 2016:

Assemblée plénière de la C.e.c

7 février 2016:

Clôture de l'année de la vie consacrée.

Du 6 au 8 avril 2016:

Session pastorale.

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE  
 Unité de Coordination du Projet  
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,  
 Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION  
 D'INTERET N° 010/MEFDD/CAB-PREDD/2016**

« Recrutement d'un consultant chargé de l'analyse du potentiel de co-bénéfices socio-économiques et responsable des consultations départementales dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité auprès de la Banque Mondiale un appui financier pour le développement du plan d'investissement forestier du Congo (PI-PIF) et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour financer les services du consultant ci-après : Recrutement d'un consultant chargé de l'analyse du potentiel de co-bénéfices socio-économiques et responsable des consultations départementales dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement forestier (PI-PIF) du Congo.
2. La mission a pour objectif d'analyser le potentiel de co-bénéfices socio-économiques des interventions pré-identifiées pour le PIF du Congo dans le cadre de la préparation du PI-PIF. En complément, le mandat vise également à piloter les consultations dans les départements pré-identifiées pour le PIF du Congo. Le niveau d'effort pour réaliser cette mission a été estimé à 50 jours de travail presté répartis sur une durée de trois (03) mois.
3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PREDD, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).
4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : Curriculum-vitae actualisé indiquant notamment l'expérience professionnelle antérieure du consultant dans le domaine de la mission ainsi que l'adresse complète du candidat, copies des diplômes et certificats obtenus.
5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.
6. Le profil souhaité des candidats est le suivant: Etre titulaire d'un diplôme en sociologie, anthropologie ou un domaine connexe; expérience d'au moins quinze (15) ans en planification et mise en œuvre de consultations de parties prenantes, idéalement dans un contexte de gestion de ressources naturelles ; expérience d'au moins cinq (05) ans dans les questions relatives à la REDD+ ou au développement durable; au moins cinq (05) missions similaires; expérience en rédaction de documents pour des bailleurs internationaux; Expérience en élaboration des documents stratégiques.
7. Les candidats intéressés peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique à l'adresse électronique pfdecongo2011@yahoo.com, copie à predd.cg@hotmail.com pour obtenir des informations supplémentaires éventuelles.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 14 mars 2016:

Coordination Nationale REDD  
 Immeuble J-370/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-  
 Brazzaville, République du Congo  
 Courriel : predd.cg@hotmail.com, copie à pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2016

Le Coordonnateur du PFDE  
 Joachim KONDI

Programme des Nations Unies pour le Développement



Brazzaville, le 15 Février 2016

**AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS  
 INDIVIDUELS NATIONAUX EN VUE  
 DE L'ACTUALISATION DU ROSTER DU PNUD**

Type de Contrat: IC (Consultants Individuels)

Délaï de soumission: 18 Mars 2016

Langues: Français, des connaissances de travail en anglais sont nécessaires.

Durée: de quelques jours à plusieurs mois

Lieu: à domicile et/ou mission en République du Congo

**Contexte**

Le bureau du PNUD Congo Brazzaville lance le présent avis de recrutement de consultants individuels, en vue de l'actualisation du roster du PNUD, pour solliciter la soumission de CVs par des experts/consultants nationaux hautement qualifiés et expérimentés, en vue d'établir un roster pour la réalisation de diverses consultations dans les domaines ci-dessous listés:

- Lutte contre la Pauvreté;
- Bonne Gouvernance;
- Environnement.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets constituant son portefeuille pour l'année 2016, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, recrute des consultants nationaux dans les domaines de la Lutte contre la Pauvreté, de la Gouvernance et de l'Environnement»

Les consultants seront engagés «au besoin, ponctuellement». En d'autres termes, au fur et à mesure que le PNUD Congo Brazzaville requiert les services d'un consultant, une sélection sera faite parmi ceux qualifiés dans le roster.

La sélection est basée sur, entre autres, la disponibilité des consultants au moment nécessaire, leur capacité de langue, leur expertise et leur proposition financière. Et seuls les candidats qui auront satisfait à toutes les étapes de l'évaluation seront enrôlés dans le roster.

Pour toute information relative à la constitution du dossier, aux critères et conditions de qualification, aux compétences/aptitudes/expériences requises, ainsi qu'aux modalités de soumission, prière de consulter le tableau d'affichage du bureau du PNUD ou le lien <http://procurement-notice.undp.org/>

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

M. Mohamed Abchir,  
 Représentant Résident Adjoint



**AEROPORT INTERNATIONAL A.A. NETO  
 DE POINTE NOIRE – PROJET DE NOUVELLE  
 AEROGARE FRET  
 AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Dans le cadre de son développement, les Aéroports du Congo lancent un appel d'offres pour les travaux de construction de la nouvelle aérrogare fret de l'aéroport international A.A. NETO de Pointe Noire.

Nom et adresse officiels du maître d'ouvrage:  
 AERCO Aéroport Maya-Maya - BP 1851 – Brazzaville - Congo

Principale(s) activité(s) du maître d'ouvrage: société congolaise de droit privé, concessionnaire des aéroports internationaux du Congo.

Caractéristiques principales: construction d'un bâtiment de 4500 m<sup>2</sup> SHON dans la zone fret accueillant les entrepôts de fret sur le site de l'aéroport, et 4000 m<sup>2</sup> de parc de stationnement côté ville et côté piste.

Prestations divisées en lots : non, il s'agit d'un marché unique.

Tranches: le marché comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Durée du marché ou délai d'exécution: 16 mois, y compris période de préparation à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: entreprise générale ou groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire de ses co-traitants.

Une entreprise pourra être membre de plusieurs

groupements à condition qu'elle ne soit pas mandataire d'un autre groupement.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature: français  
Unité monétaire utilisée: Franc CFA (FCFA)

Délaï de validité des offres: 180 jours calendaires à compter de la date de remise de l'offre

Législation applicable au marché: le présent marché et ses actes subséquents sont soumis au droit de la République du Congo.

Conditions de participation:  
Critères de sélection des candidatures: garanties et capacités techniques et financières, chiffre d'affaires, références sur des prestations similaires.

Situation juridique: les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Capacité économique et financière: les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Niveau spécifique minimal exigé: 6.000 millions de FCFA (HT) de chiffre d'affaires annuel pour le groupement. Les capacités financières des groupements seront no-

tamment appréciées au regard de la cohérence des chiffres d'affaires de chacun de leurs membres par rapport aux caractéristiques du projet.

Références professionnelles et capacité technique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

L'entreprise générale ou le groupement d'entreprises devra notamment disposer des compétences suivantes, identifiées et réparties entre les cotraitants et/ou sous-traitants : intervention en milieu aéroportuaire ou similaire, charpente métallique, VRD.

Type de procédure: Appel d'offres ouvert avec possibilité de négociation

Critères d'attribution: offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres: 15 avril 2016 à 15h

Autres renseignements:

Le dossier de consultation sera remis en un exemplaire électronique à chaque candidat qui en fera la demande, contre paiement d'un montant de 2 000 000 FCFA hors taxes. Ce montant sera remboursé au candidat retenu lors du règlement du premier décompte. La demande est à adresser par écrit à l'adresse électronique suivante:

[galia.matsouma@aerco-cg.com](mailto:galia.matsouma@aerco-cg.com)

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront rédigées obligatoirement en français et devront être déposées à AERCO contre récépissé avant les dates et heures indiquées à:

Date d'envoi du présent avis à la publication: 15 février 2016

**E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises)**

**Lancement du «Programme Y'ello Digital Experience»**

L'avenir, toujours, comporte des incertitudes. Lorsqu'il s'agit de celui de l'Afrique, en général, et du Congo, en particulier, l'incertitude se traduit souvent par l'absence d'entreprises susceptibles d'absorber les apprenants à la fin de leur formation, le manque d'emploi, le chômage... C'est dans le souci de tordre le cou à cette incertitude quasi malade, de rendre réelle l'adéquation formation-emploi et de disposer d'un vivier potentiel d'agents bien formés que l'E.s.g.a.e., école faisant de l'innovation pédagogique, son credo, a conclu jeudi 18 février 2016, à Brazzaville, un accord de partenariat avec la Fondation MTN-Congo, pour la mise en œuvre du «Programme Y'ello Digital Experiences».

La cérémonie de lancement de ce programme s'est déroulée dans la salle de conférence de l'E.s.g.a.e, sur le thème: «Le numérique, outil de développement du système éducatif au Congo». En présence des directeurs généraux de l'E.s.g.a.e. et de MTN-Congo: Roger Armand Makany et Djibril Ouattara; de Cyriaque Okoumou, directeur de la Fondation MTN-Congo, du corps administratif et enseignant de l'E.s.g.a.e, ainsi que du personnel de la Fondation MTN et des étudiants de cet établissement. Deux temps forts l'ont marquée: la présentation du programme «Y'ello Digital Experiences», par le président de la Fondation MTN-Congo et la signature du protocole d'accord par les deux directeurs généraux. Saluant la clairvoyance de ces deux derniers sur les solutions innovantes liées aux technologies, dans le domaine de l'enseignement supérieur en République du Congo, Cyriaque Okoumou a présenté, ainsi, l'enjeu du programme: «à travers ce programme de formation, votre communauté enseignante et estudiantine aura la possibilité de découvrir un véritable outil de recherche numérique, tant les enjeux

de l'enseignement que ceux de l'apprentissage dans le supérieur sont à l'ordre du jour... Cette formation d'excellence s'adresse, également, à l'ensemble de votre corps académique. Vous avez un nombre important d'enseignants dynamiques, mais dans votre domaine de compétence, vous le savez mieux que moi, l'innovation est et reste primordiale, dans la valorisation de la connaissance et la recherche.» La formation «Y'ello Digital Experiences» qu'il a encore nommée «Education et technologies» est, en effet, un couple gagnant, a-t-il fait savoir. Elle sera dispensée par Frédéric Ouamba, chercheur congolais, enseignant et pédagogue psychologue des sciences de l'éducation. Pour donner une assise et une bonne colonne vertébrale à cette formation, Roger Armand Makany et Djibril Ouattara ont paraphé un protocole d'accord. Celui-ci, d'une durée de deux ans, stipule que l'E.s.g.a.e appuiera les activités de formation et de recherche organisées par l'une et/ou l'autre partie: séminaires, ateliers, colloques, conférences, enquêtes qualitatives et quantitatives, études de marchés; mettra à disposition des ressources



Echange de parapheurs entre Roger A. Makany et Djibril Ouattara (Ph.Biozi).

en matière de produits et services tests, organisera des programmes d'intégrations professionnelles au bénéfice de ses étudiants, pour des stages professionnels de qualification, appuiera la Fondation MTN-Congo, à travers le service marketing sous forme de sponsoring d'activités socio-culturelles et sportives organisées par l'E.s.g.a.e... Quant à la Fondation MTN-Congo, elle appuiera la conception et la mise en ligne des outils de communication (publication en ligne de la revue congolaise de gestion de l'E.s.g.a.e), avec possibilité d'encarts de MTN-Congo; elle enverra les agents de MTN-Congo à l'E.s.g.a.e, pour une formation continue à des tarifs préférentiels... Pour Roger Armand Makany, «l'expérience qu'apporte MTN est une contribution à aider nos étudiants à faire des recherches sur Internet. Les cours vont commencer avec le niveau le plus élevé: le Master et, nous verrons ensuite comment intéresser le niveau 1<sup>er</sup> cycle, pour faire bénéficier cette formation à tous les étudiants.» De son côté, Djibril Ouattara, surpris par le dispositif

numérique - réseau Wifi, connexion à la fibre optique, parc informatique -, dont dispose l'E.s.g.a.e, a déclaré: «nous osons espérer que ce partenariat donnera des fruits puisqu'il y a la volonté et le leadership d'un homme. A l'avenir, nous exploiterons d'autres domaines, puisque l'E.s.g.a.e, la grande école est à la pointe de la technologie.» Notons que ce protocole de partenariat est une ouverture, de plus en plus, affirmée de l'E.s.g.a.e. à la modernité, en accordant une place importante aux T.i.c (Technologies de l'information et de la communication), dans le but de former des cadres supérieurs immédiatement opérationnels et ayant un potentiel d'évolution en entreprise, conformément aux exigences du marché de l'emploi. La cérémonie s'est achevée par la visite de la salle dédiée à la formation par les deux parties.

Viclaire MALONGA

**Association pour l'entraide et l'émancipation des couples chrétiens**

**Rassembler et accompagner les couples chrétiens autour des Saintes Ecritures**

Conduite sur les fonts baptismaux le 30 décembre 2012, à Brazzaville, l'association pour l'entraide et l'émancipation des couples chrétiens, dirigée par Armand Claude Demba, a tenu son assemblée générale ordinaire du 13 au 14 février 2016, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat. Placée sur le thème: «Le couple chrétien, sel de la terre et lumière du monde», cette assemblée générale a permis aux membres adhérents de faire le bilan des activités menées au cours des trois années écoulées, tout comme l'examen de deux points majeurs, à savoir: le rapport financier exercice 2015 et la mise en place des instances dirigeantes.



Les membres de l'association pour l'entraide et l'émancipation des couples chrétiens.

L'occasion était toute indiquée pour cette association qui se veut un espace de formation tant matrimoniale que spirituelle de faire sa sortie officielle, après trois années d'existence. L'objectif poursuivi par l'association étant de rassembler, d'accompagner, de cultiver et de consolider l'esprit d'amour entre les couples chrétiens eux-mêmes autour des Saintes Ecritures, sans distinction de confessions religieuses. Il s'agit, en clair, de favoriser la pleine émancipation des couples, à travers l'organisation des séances de prières communautaires; de stimuler la lecture de la parole de Dieu en milieu familial par le partage, tout en procédant à l'étude de l'enseignement biblique.

En dehors du thème central qui a été débattu, de façon fructueuse, les participants ont suivi une communication sur «les aspects négatifs de la dot au Congo».

Au terme des travaux, un bureau exécutif de cinq membres que présidera Armand Claude Demba (membre de l'Eglise évangélique du Congo); un commissariat aux comptes de trois membres, une commission d'évaluation et de vote de trois membres et un conseil des couples de dix-huit membres ont été mis en place. Et, des diplômes d'honneur ont été remis aux anciens couples.

Pascal BIOZI KIMINOU

**A.e.t (Association des anciens enfants de troupe du Congo)**

**Les membres invités à honorer leurs engagements**

Au début de cette année, les A.e.t (Anciens enfants de troupe du Congo), se sont retrouvés dimanche 20 janvier 2016, pour un déjeuner de Nouvel an, au cercle mess des officiers de Brazzaville. En présence de l'A.e.t Ambroise Mopendza, président en exercice de cette association, ainsi que des membres du bureau exécutif national comme Rémy Ayayos Ikonanga, vice-président. Comme le veut la tradition des A.e.t, tout a commencé par l'entrée dans la salle de leur drapeau, suivi de l'exécution en chœur de leur hymne.



Une vue des A.e.t prenant le repas.

A l'issue de cette rencontre, le secrétaire général de l'association, l'A.e.t René Nganongo a fait la synthèse des activités menées par le bureau exécutif national, pendant la période de 2014-2015. Celle-ci a permis de passer en revue les activités réalisées au plan du fonctionnement, les activités de cohésion, les célébrations de la Journée de l'A.e.t, le recouvrement des finances, etc. Nonobstant quelques manquements, il ressort que l'association continue à fonctionner sans difficultés particulières. Toutefois, il a été relevé qu'à la date du 31 décembre 2015, bien que le rapport financier ait été équilibré en recettes et en dépenses, les comptes de l'association présentaient un déficit

de 26 millions 410 mille F. Cfa dû au non recouvrement des cotisations statutaires. Aussi a-t-il été demandé aux A.e.t de redoubler les efforts, pour atteindre pleinement les objectifs de fraternité, de solidarité et d'entraide. Dans son mot d'usage, le président Ambroise Mopendza a formulé le vœu de voir leur association repartir du bon pied en ce début d'année, en tenant compte de ce qui n'a pas marché. «Je voudrais exhorter, une fois de plus, tous les anciens enfants de troupe du Congo, à répondre aux obligations et aux engagements collectifs ou individuels, statutaires ou extraordinaires, que nous impose notre statut exemplaire d'A.e.t», a-t-il dit, avant de réaffirmer son engagement de poursuivre la réalisation du programme de l'association, «en mettant, dès aujourd'hui, tout en œuvre, pour que le gala tant attendu, l'assemblée générale électorale devant renouveler nos organes dirigeants, ainsi que la Journée nationale de l'A.e.t 2016, se déroulent dans les meilleures

conditions». Signalons qu'à cette occasion, deux A.e.t du Bénin, en formation à l'Ecole génie travaux de Brazzaville, présents dans la salle, ont été présentés à leurs collègues du Congo. Il s'agit des A.e.t: Cathia Marianne Talon et Christian Zoundji Segla (tous deux lieutenants). Accueillis par des tonnerres d'applaudissements, ils ont salué l'existence des A.e.t du Congo, et souhaité qu'il y ait une organisation similaire dans leur pays, qui n'en a pas encore. Ils ont promis de faire part de l'expérience congolaise à leur hiérarchie. Une autre personnalité à être présentée, était le nouveau commandant de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, le colonel Jacques Ekiabéka succédant au colonel Antoine Moukili La cérémonie a été belle et chaque A.e.t est sorti du mess avec un sourire aux lèvres, expression d'une année 2016 pleine de promesses.

Alain-Patrick MASSAMBA

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\* + Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

\*Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Pr Bruno Wambi, auteur du livre «The collective voice of silence»

# «La grève des battu fait le constat de la femme qui gagne du respect dans la société»

«The collective voice of silence», que l'on peut traduire par «La conspiration du silence», est une critique du roman La Grève des battu de la Sénégalaise Aminata Sow Fall, signée par le Pr Bruno Wambi, natif de Brazzaville, enseignant à Kansas community college, dans le Missouri, aux Etats-Unis). Ce dernier, en se lançant dans cette critique, montre que la femme peut prendre son destin en main dans cette Afrique post-coloniale. Elle mérite respect et dignité.

\* «The collective voice of silence», le titre que vous avez publié en 2013, est une critique sur «La Grève des battu», roman d'Aminata Sow Fall, auteure féminine du Sénégal. Quels sont les motifs de ce choix?

\*\*Je vous remercie pour votre initiative de m'accorder cette interview. Le choix de cette étude critique a porté sur La Grève des battu, c'est d'abord, parce que, à mon avis, c'est le roman qui reflète le mieux, l'engagement féminin d'Aminata Sow Fall. Ensuite, c'est pour rompre le silence au sujet de cet engagement. La Grève des battu montre comment, dans la période post-coloniale, la femme en Afrique francophone au Sud du Sahara s'approprie la parole, en vue d'assumer son épanouissement. Néanmoins, il y a comme une conspiration du silence sur la portée militante de La Grève des battu. Et mon livre vise à mettre fin à ce silence.

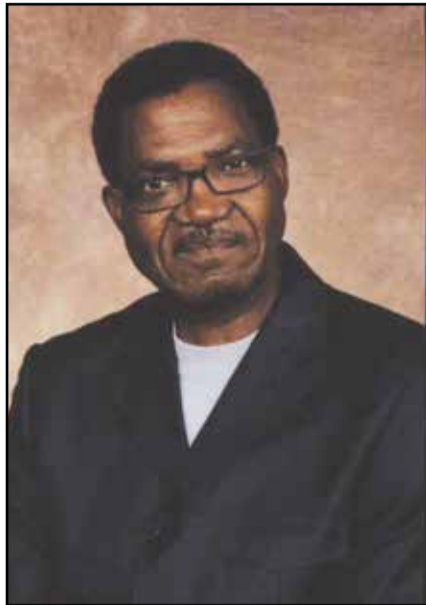
\*En quoi ce titre est une révolution dans la création littéraire africaine féminine, en général, et sénégalaise, en particulier?

\*\*A ce propos, il convient de rappeler que quand Aminata Sow Fall fait son entrée dans la littérature, elle se démarque de ses contemporaines écrivaines, en tournant radicalement le dos à l'autobiographie et en inaugurant le roman entendu comme fiction. Et l'originalité de mon livre, c'est de montrer que La grève des battu marque la rupture entre le discours masculin et le discours féminin dans

la littérature francophone au Sud du Sahara. La Grève des battu déconstruit, en effet, le discours phallogocritique et met l'homme à genoux aux pieds de la femme. C'est une première.

\*Aminata Sow Fall, en publiant La grève des battu, a-t-elle voulu mettre en avant le courage des femmes dans des sociétés où les hommes ont tous les droits et privilèges, alors que les femmes se battent encore pour mériter la place qui leur revient?

\*\*Aminata Sow Fall porte la conviction que la femme africaine incarne le courage, vu les épreuves auxquelles elle est confrontée dans la société. Et le mérite de mon livre est de relever comment dans La grève des battu, Aminata Sow Fall nous place au cœur de ce courage qu'elle nous montre en action. En ce qui concerne la structure, La grève des battu nous propose une structure binaire où l'homme et la femme entrent en lice tout au long du récit. Ainsi le texte est une succession d'espaces narratifs qui saisissent respectivement les rapports inter-personnels entre Mour Ndiaye et Lolli, Narou et Salla Niang, Mour Ndiaye et Sine, Mour Ndiaye et Raabi, Bougouma et Dibor, Keba Dabo et Sagar Diouf, Kéba Dabo et Dieng, et, enfin, Mour Ndiaye et Salla Niang. Ces espaces narratifs constituent ainsi des moments de communication au cours desquels l'on peut observer, comme au moyen d'un électro-encéphalogramme, les enjeux des échanges respectivement entre l'époux et

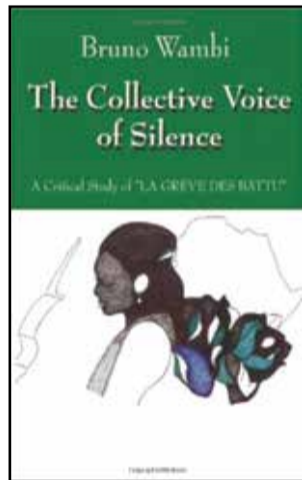


Pr Bruno Wambi.

l'épouse, le père et la fille, le frère et la sœur, le chef de service et la secrétaire, et l'homme et la femme dans la rue, au moment où la femme décide de rompre un silence séculaire.

\*La grève des battu rend-elle la dignité aux femmes d'hier et d'aujourd'hui?

\*\*Oui, dans l'ensemble. Le texte se prête, en effet, à une analyse minutieuse de cette dignité qui, en fait, jaillit du courage de la femme et dont



La couverture du livre du Prof Bruno Wambi.

La grève des battu nous précise les fondements. Ainsi, la femme puise son courage, entre autres, dans la culture africaine: dans les institutions traditionnelles africaines comme l'initiation au Jom, une authentique initiation au stoïcisme au cours de laquelle la femme s'initie à l'endurance face aux épreuves, face aux difficultés. C'est donc au cours de l'initiation que la femme africaine sacrifie la parole, apprend à se taire, quand elle fait face aux assauts de l'existence. Et The collective voice of silence démontre que le code du silence que la femme assume et s'impose délibérément, loin d'être un indice de faiblesse, revêt, tout simplement, les attributs de la dignité qui n'a d'égal que les attributs de la dignité du «Loup» d'Alfred De Vigny.

\*Pouvez-vous donner les noms des femmes dans ce livre, qui ont eu votre approbation en tant que critique?

\*\*Ici, je dois affirmer qu'Aminata Sow Fall s'ingénie à démontrer que toutes les femmes, qui peuplent l'univers de La grève des battu, s'approprient la parole, pour s'affirmer socialement, dans les conditions directement maçonnées par leur vécu quotidien. C'est plutôt au niveau des performances que va se faire la démarcation entre ces différentes femmes. Parlant de performances, Si Dieng réussit à

tenir la dragée haute à Kéba Dabo. Salla Niang, quant à elle, réussit, à mettre à genoux à ses pieds, le tout puissant Mour Ndiaye, lorsqu'elle l'empêche d'offrir l'aumône prescrite par ses marabouts, en vue de lui permettre d'accéder à la Vice-Présidence de la République. Cette séquence de La grève des battu constitue, comme le démontre mon livre, un point culminant de la littérature féminine francophone en Afrique sub-saharienne.

\*Et si on comparait La grève des battu aux Bouts de bois de Dieu du Sénégalais Ousmane Sembène, trouverait-on des similitudes dans le comportement des femmes, qui vont changer leur vie?

\*\*Absolument, pas du tout. Et cela ni au niveau du fond, ni au niveau de la forme. En effet, entre La grève des battu et Les bouts de bois de Dieu, il n'y a pas seulement une «différence de degré, mais une différence de nature», comme dirait William James. Dans Les bouts de bois de Dieu, l'action de la femme est récupérée au profit du succès syndical des cheminots. Les problèmes propres à la femme ne sont pas abordés. Le destin de la femme est, tout simplement, assimilé à celui de l'homme. Alors que dans La grève des battu, les conflits sociaux de la femme comme épouse, comme fille, comme sœur, comme collègue de travail, comme passante, sont au cœur de l'action qui se développe.

\*The collective voice of silence est, finalement, le chant d'un nouveau départ de la femme de ce pays qu'est le Sénégal?

\*\*Le chant d'un nouveau départ? Je parlerai, plutôt, du chant d'un départ, si vous entendez par-là, le constat d'une avancée décisive, d'un progrès irréfutable. En effet, The collective voice of silence démontre que La grève des battu fait le constat de la femme qui gagne du respect dans la société, lors qu'elle cesse d'être dépendante, et qu'elle renverse les rôles, non pas seulement pour se prendre elle-même en charge, mais également pour prendre en charge et son mari et son groupe social. Et ça aussi, c'est une première dans la littérature féminine francophone en Afrique noire au Sud du Sahara.

Propos recueillis par Marie-Léontine TSIBINDA (Journaliste freelance)

Grammy Award 2016

# Et de trois pour Angélique Kidjo!

Lundi 15 février 2016, au Staples Center, à Los Angeles (Etats-Unis d'Amérique), la chanteuse d'origine béninoise Angélique Kidjo, l'une des voix africaines les plus connues dans le monde, a remporté sa troisième distinction aux Grammy Award, l'équivalent des Oscar pour la musique.



Angélique Kidjo.

L'artiste a été récompensée dans la catégorie du meilleur album de musique du monde pour «Sings», une compilation de ses chansons interprétées avec l'orchestre philharmonique du Luxembourg. C'est la deuxième distinction consécutive de la chanteuse aux Grammy Award, après la toute première en 2007.

«Ce qui m'étonne de plus en plus, c'est l'ouverture d'esprit des Grammys par rapport aux autres entités artistiques, ils s'ouvrent au reste du monde», a déclaré la lauréate.

Angélique Kidjo avait déjà gagné, en 2015, dans la même catégorie, pour «Eve», un hommage aux femmes d'Afrique.

La chanteuse a dédié cette récompense aux jeunes artistes africains qui ne cessent d'émerger: «L'Afrique est en marche, elle est positive. Regroupons-nous et refusons la haine et la violence grâce à la musique. Pour moi, la musique est avant tout la seule forme d'art qui lie tout le monde.»

L'album «Sings» l'a emporté face à celui de la légende de la bossa-nova brésilienne Gilberto Gil, à celui de l'innovant groupe malawite Zomba Prison Project, et l'album de la joueuse de sitar Anoushka Shankar, fille du défunt Ravi Shankar.

V.C.Y.

**ISP Imprimerie Saint-Paul**  
S.A. au capital de 24.250.000 F.C.F.A. - R.C.M.N. N° 113-04-027 - N°J 02107/110005791/03  
Siège social: Face de la Cathédrale Sacré-Coeur  
B.P. 239 - Tél.: (03 242) 06 672 44 27  
E-mail: imprispa2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- \* impression de toutes cartes confondues
- \* impression des calendriers
- \* conception des logos
- \* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- \* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:  
Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU  
Tél: (242) 05 590 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTSONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

**Radio Magnificat 93.5FM**  
Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM  
Nos Contacts:  
Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68  
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr  
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

## OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE  
ANNONCE NUMERO 003-2016

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de : SPECIALISTE DE LA GESTION DE PROGRAMME - Grade - FSN-10  
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 16 Février 2016  
DATE DE CLOTURE: 01 Mars 2016

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en Relations Publiques/Administration Publique/ Science Politique/Santé Publique ou autres domaines connexes. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. L'intéressé(e) sera le principal point focal de l'agence américaine (USAID) au niveau local (République du Congo). Ses tâches s'articuleront principalement autour des missions assignées par l'USAID dans ses rapports avec les représentants du gouvernement hôte, le personnel de l'ambassade américaine, la société civile et les autres partenaires. De façon régulière, la personne sélectionnée sera en contact et travaillera avec le Bureau de USAID en République démocratique du Congo (RDC) sur des aspects administratifs et financiers de tout ordre. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches telles qu'elles lui seront assignées par l'agence. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov  
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

## Championnat national d'élite Ligue 1

# A leur tour, les Aiglons ont baissé la tête!

Résultats techniques: J.S.T.A.S Cheminots (5-1), S.M.O-Nico-Nicoyé (1-1), A.S.P.A.C Léopards (0-2), Patronage Sainte-Anne-La Mancha (0-0), CARA-Diables-Noirs (1-2), V.Club Mokanda-J.S.P (1-2), Pigeon Vert-Inter Club (0-3), A.S.K-F.C Kondzo (0-1), Jeunes Fauves-Tongo F.C (0-0), Munisport-Etoile du Congo (...)

Les journées de championnat ne se ressemblent pas. Le CARA en a fait lui aussi l'amère expérience, face aux Diables-Noirs dont les récentes chutes, contre Africa Sport, en Coupe de la Confédération, et Patronage Sainte-Anne, lors de la dixième journée, ont déclenché les commérages les plus invraisemblables.

Dix matchs figuraient au programme. Mais, le plus diversement commenté était CARA-Diables-Noirs (1-2), disputé, dimanche 21 février 2016, au Stade Massamba-Débat. C'était le match-phare de la journée.

Comment ne pas retrouver le chemin des stades avec ces histoires tissées autour de cette rencontre? Des histoires qui germent spontanément. Elles sont fantastiques, comiques, bref, à dormir debout. Elles sont amplifiées et véhiculées par la rumeur publique. Qui s'empare des places publiques, des marchés et, même, des salles de rédaction. Tout cela a décidé des sceptiques, qui n'aiment rien se faire raconter. Ils avaient le regard rivé sur



Du plat du pied, Bermajin Kangou va marquer le deuxième but des Diables-Noirs ayant coupé souffle et jarrets aux Aiglons.

vingt-deux garçons courant après un ballon parfois indocile. Même si l'on ne résiste pas aux démons de l'exagération, la moitié au moins des gradins étaient diabolotins. Tout comme la victoire et, finalement, la joie, au sortir du stade.

Pendant vingt-neuf minutes, l'on a guetté, inquiet, le but. Le plus grand nombre d'escarmouches ayant fait tressailler les gradins étant à l'actif des Diables-Noirs (3e, 7e, 11e, 19e, 25e, 28e), les Aiglons se contentaient d'une seule, celle de Rochel Osséré (29e). Le but qu'on guettait est finalement venu à la 39e minute de jeu. Après deux feintes de corps,

"Chabo" Ombio se décidait, enfin, d'allumer la mèche, au milieu de deux gardes du corps médusés. Le portier aiglon, Chancel Massa, ne réalisera son infortune que lorsque la boule de feu a brûlé les filets. La soudaineté du tir lui a, semble-t-il, surpris: 0-1. Les gradins diabolotins, libérés, ont salué cette réalisation dans une joie indescriptible.

Dénouement précoce de l'énigme? Plutôt, prolongement du suspense. Il était encore entier. Aux gradins chantant des Aiglons d'avant coup d'envoi, se substituaient les ovations diabolotines. Elles avaient réussi à étouffer les

tam-tams aiglons, ce qui n'est pas une mince performance, pour qui connaît l'ardeur des supporters "Rouge et noir". Il faut se lever tôt pour faire taire la bande à «Ascaris», bruyante et incomparable... dans l'art de forlancer ses favoris. Or ils commençaient à manquer de la voix, à la suite de ce plomb dans l'aile. La situation devint désespérée, les Diabolotins ayant décidé de la changer, du tout au tout, onze minutes après la reprise. Une percée de Mvété Luyéyé, côté gauche, suivi d'un puissant centre à ras de terre. Et du plat du pied droit,

Bermajin Kangou, explosant sans crier gare, mettait le feu à la cage aiglon: 0-2 (56e).

On le devinait, le reste du temps de jeu serait encore plus intense. D'un côté, des Diables-Noirs campés sur une confortable avance, de l'autre, des Aiglons jouant leur va-tout, n'hésitant plus à faire le jeu. Oui, les Aiglons se décidaient de combler leur retard. L'espoir vint à la 77e minute, avec ce penalty que leur accordait l'arbitre Messi Nkounkou, sur une action anodine et transformé par Rochel Osséré: 1-2.

Ce but n'empêchera pas les Diables-Noirs de placer des contres suffisamment vigoureux pour affoler la défense des Aiglons. Mais plus jamais, ils ne marqueront un autre but. De même, les Aiglons. La victoire des Diables-Noirs ne souffre, dès lors, d'aucune contestation. En levée de rideau, Patronage Sainte-Anne et La Mancha, en lice, n'ont mieux fait que se quitter dos-à-dos (0-0). Leurs attaques respectives se sont révélées incapables de pousser le ballon au fond de la cage, même sur des actions limpides.

leurs hôtes n'ont fait mieux que réduire, timidement, le score. Saint-Michel de Ouenzé et Nico-Nicoyé ont conclu l'après-midi en se quittant dos-à-dos (1-1).

A Pointe-Noire, l'A.C Léopards de Dolisie ne s'est nullement foulé la rate pour faire entendre sa raison à l'A.S.P, grâce au doublé réalisé par son attaquant zambien, Winstone Kalengo.

Chassés par la pluie diluvienne qui s'est abattue sur cette ville, Munisport et Etoile du Congo sont revenus sur la même pelouse, lundi 22 février.

Dimanche, entre V.Club Mokanda et J.S.P, aux prises, le vent a soufflé en faveur des Brazzavillois (1-2), tandis qu'Inter Club infligeait sa énième défaite à Pigeon Vert (3-0).

A Dolisie, le marquoir a renvoyé dos à dos Jeunes Fauves et Tongo F.C (0-0). Ce n'est pas le cas à Kinkala, où A.S.K a courbé l'échine, face au F.C Kondzo (0-1).

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

### Classement officiel

1. A.C Léopards (27 points/+20). 2. Diables-Noirs (25/+11, moins 1 match). 3. J.S.T (24/+14). 4. CARA (24/+12). 5. J.S.P (20/+10). 6. La Mancha (19/+8, -1 match). 7. Inter Club (16/+1). 8. Patronage Sainte-Anne (15/0). 9. Etoile du Congo (14/+4, -2 matches). 10. Jeunes Fauves (14, +4). 11. Nico-Nicoyé (14/+3, -1 match). 12. F.C Kondzo (14/0). 13. V.Club Mokanda (9/-4, -1 match). 14. A.S.P (9/-6, -1 match). 15. A.S.K (9/-6). 16. S.M.O (8/-8). 17. A.S Cheminots (8/-14, -1 match). 18. Munisport (5/-10, -1 match). 19. Tongo F.C (5/-14). 20. Pigeon Vert (1/-25) (\*) Le match Pigeon Vert-Nico-Nicoyé n'est pas encore homologué.

### L'A.S Cheminots sous une avalanche de buts!

A Brazzaville, cette journée a commencé, samedi 20 février, par le match J.S.T-A.S Cheminots. Ce match a rapidement pris l'allure d'un entraînement, avec un marquoir très chargé, à la fin: 5-1, en faveur des jeunes de Talangaï. Qui n'ont rien voulu faire à moitié. Ils ont accouché de deux buts, en première période. Ils se sont empressés d'ajouter trois autres buts en moins d'une demi-heure, en deuxième mi-temps, tandis que

### Nécrologie

## Emmanuel Mayanda, le combattant des pelouses

Emmanuel Mayanda, ancien international congolais de football s'est éteint, finalement, le mercredi 17 février 2016, au CHU de Brazzaville. A l'âge de 69 ans. Troisième enfant de la dynastie des Mayanda (une famille de 23 enfants dont il est le septième à quitter la terre des Hommes), il était né le 1er août 1947, à Ngabé.

Footballeur populaire, champion d'Afrique des nations, en 1972, c'est au sein de l'attaque du CARA et de l'équipe nationale du Congo, comme avant-centre (n°9), au milieu des années 60 et la décennie 1970, qu'il a subjugué le public des stades. Aux côtés d'autres célébrités de l'époque.

Bavards, balle au pied! Braillard et grande gueule! Emmanuel s'est pourtant révélé un bon communicateur. Il s'est ouvert à nous, en août 2014, au cours de nos investigations sur sa carrière de footballeur. Il a fait montre de disponibilité en nous recevant chez lui. Il a comblé notre curiosité.

La carrière de Mayanda ne tient pas du hasard: rencontres de rues et des interclasses, à l'école primaire, à Ngabé, Brazzaville et Mouyondzi et au collège, à Boko, ville d'origine de sa famille. Nombreux de ses collègues du collège ont fini par s'orienter dans l'enseignement, le cas de l'écrivain Soni Labou Tansi. Les grandes vacances, à Brazzaville, sont un régal pour lui. Il en profite pour jouer dans Aigle Rouge, équipe de foot-pelote de Moungali montée en 1965, avec des amis, notamment les familles Kielard, Dongala, Kimani, etc.

En 1966, parvenu au lycée Savorgnan De Brazza, Emmanuel trouve, également, un cadre merveilleux pour s'adonner au football. Parmi ses coéquipiers: Mbono "Sorcier", Filankembo



Emmanuel Mayanda.

"Lipopo", Gilbert Itsa "Milou", etc. Les confrontations avec le lycée technique, où régnaient Foundoux "Mulélé" et Miéré "Chine" étaient explosives. Cette année-là, il intègre le CARA, où son frère aîné, Fortuné Mayanda était déjà la vedette. Mais il fait, d'abord, son apprentissage dans la formation B, qui dispute son championnat au stade du camp de la Gendarmerie, à Bifouiti.

Emmanuel Mayanda gagne sa place dans la formation A, en 1967, après avoir fait marquer Gabard Makouana, au cours d'un match face aux Diables-Noirs. Les jambes bien accrochées au sol, il éclate sur les pelouses et conquiert le cœur des Aiglons. Il tire profit d'un crochet court, exécuté avec promptitude, et d'un coup de rein irrésistible dans les 22 mètres adverses. Il frappe vite le ballon et le place là où il faut. Il met sa parfaite détente au service d'un joli coup de tête. Il s'impose par ses déplacements incessants, ses appels de balle et, évidemment, son sens inné du but.

Il ne restait plus au sélectionneur national à lui tendre la perche. Cela arrive en 1969, à Abidjan, en match amical, contre la Côte d'Ivoire. L'essai étant concluant, Emmanuel fait partie, ensuite, du groupe qui dispute les éliminatoires de la CAN 1972. Il explose en inscrivant les deux buts de la qualification aux dépens du Nigeria, au premier tour, le 22 novembre 1970, à Brazzaville. Il récidive, au deuxième tour, le 2 juillet 1971, mais à Abidjan, contre la Côte d'Ivoire vainqueur par 3-2. Des buts qui pèsent lourds, car au match retour, à Brazzaville, le Congo assure sa qualification en l'emportant par 2-0.

Hélas! Mayanda s'en va aux études en Roumanie, fin 1971, où il reste trois mois sans compétition. Il le paie cash, car à la phase finale de la CAN, ses productions contre le Maroc et le Zaïre sont peu convaincantes, et il perd sa place de titulaire jusqu'en finale. Néanmoins, il aura contribué au triomphe des Diables-Rouges. Et ce souvenir victorieux l'a poursuivi en devenant une sorte d'obsession, pour lui.

Mayanda a mis fin à sa carrière en 1975. Pour devenir, plus tard, entraîneur. Dans maints clubs, au Congo et au Gabon. Ces dernières années, la santé d'Emmanuel Mayanda était devenue préoccupante. Plusieurs fois, il a pris le chemin des hôpitaux. Un signe qui ne trompait pas. «Retapé», il nous est revenu, parfois, plein de vigueur. Nous l'avons revu, récemment, sur la pelouse synthétique du Stade Massamba-Débat. Il venait d'être nommé, justement, directeur des pelouses synthétiques, par la Fécofoot. C'est donc avec consternation que nous avons appris sa mort...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

### Intérim Emplois & Services Mercina S.A.R.L

Brazzaville, le 22 Février 2016

### AVIS DE RECRUTEMENT

La Société Intérim Emplois et Services Mercina, en sigle IESM, recrute pour l'Agence de Brazzaville:

Poste: Responsable Commercial (e) expatriée (e).

Nationalité: Européenne

#### Exigence:

- Aisance relationnelle;
- Pro active dans le B to B;
- Maîtrise de la langue Française.

#### Mission du Poste:

- Augmenter le Chiffre d'affaires;
- Créer de nouvelles options des marchés et développer les moyens à mettre en œuvre;
- Sauvegarder les contrats déjà existants;
- Entretenir des rapports réguliers avec les clients qu'il (elle) visite de façon organisée (e);
- Veiller au respect des priorités et des urgences;
- Etudier les projets et élaborer les devis (cotation).

Envoyer vos CV au 166, Rue Charles de Foucault, par Nelson MANDELA, Quartier Mfoa ou sur notre adresse mail: iesm.congobrazza@yahoo.fr ou appeler au téléphone: 06 991 27 36/05 530 52 48/05 616 96 95.

# Election présidentielle: de la candidature à l'affaire général Mokoko!

Tout est allé vite, pour le général de division Jean-Marie Michel Mokoko (69 ans). Candidat à l'élection présidentielle anticipée scrutin du 20 mars 2016, ayant suscité un certain espoir auprès de ses compatriotes animés par l'idée d'une alternance au Congo, le voilà aujourd'hui empêtré dans des démêlés judiciaires dans son pays, compromettant ainsi son ambition politique de briguer la magistrature suprême. Que s'est-il passé?

Ancien chef d'Etat-major général, le général Mokoko, saint-cyrien de formation, avait suscité l'admiration de ses compatriotes, lors de la Conférence nationale souveraine de 1991, dont il avait garanti la sécurité jusqu'à son abouissement. Lorsqu'éclate, en 1993, la première crise entre l'opposition et la mouvance présidentielle, sous le régime du président Pascal Lissouba, il enferme les dirigeants politiques au palais des congrès, pour les obliger à trouver une solution consensuelle. Là encore, il suscite la sympathie de ses compatriotes qui trouvent en lui les qualités d'un officier républicain s'abstenant de prendre le pouvoir par la force, alors qu'il en avait l'opportunité. Puis la traversée du désert, quand le régime Lissouba a voulu lui régler les comptes. En exil en France, il s'engage en politique, crée un parti, le M.r.c, et envisage de se présenter à l'élection présidentielle d'août 1997. Celle-ci n'aura pas lieu, en raison de la guerre qui éclate deux mois avant.

Quoique vivant dans un quartier de Ouenzé, un arrondissement sous le contrôle des partisans du président Denis Sassou-Nguesso, à Brazzaville, il ne s'engage pas dans les combats, confirmant ainsi son esprit d'officier républicain. Cette posture lui coûte la marginalisation, lorsque le président Sassou-Nguesso revient aux affaires, fin octobre 1997. C'est de nouveau la traversée du désert, même si son statut d'officier général lui permet de gagner sa vie. Ce n'est qu'à partir de 2005 que le président Sassou-Nguesso le prend à son cabinet comme conseiller. Devenu homme de confiance, il est proposé, en décembre 2013, par le chef de l'Etat, pour diriger les troupes de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique), à Bangui. Brillant officier général dont la compétence force le respect, il jouit de l'admiration de ses compatriotes dans sa mission à Bangui.

Il aura suffi qu'il brise son devoir de réserve, en donnant dans la presse son opinion dans le débat sur le changement de Constitution auquel il s'oppose, pour que sa carrière bascule. Dès lors, l'opposition, renforcée par l'arrivée des transfuges du pouvoir (André Okombi-Salissa, Guy-Bricce Parfait Kolélas, Claudine Munari) voit en lui le «Moïse» du Congo. Pourtant, le général Mokoko ne donne pas suite à l'appel des militants d'une opposition en détresse, face à la machine répressive du pouvoir. Alors que les dirigeants de l'opposition se portent candidats, Jean-Marie Michel Mokoko annonce la sienne, depuis l'étranger. Après avoir démissionné du cabinet du chef de l'Etat, par courrier rendu public par les médias quelques jours après, il annonce sa candidature à l'élection présidentielle. A la présidence de la République, l'on ne comprend pas le brusque revirement de celui qui était considéré, jusque-là, comme un très proche collaborateur du chef de l'Etat. Depuis l'étranger, le général Mokoko enchaîne les interviews dans la presse

et somme le président Sassou-Nguesso de respecter la volonté du peuple qui, à ses yeux, a soif d'alternance. Le temps du devoir ayant sonné, pour lui, il se positionne comme le candidat crédible pour garantir l'alternance démocratique au Congo. Il n'aura pas besoin de plus pour susciter l'ire du pouvoir qu'il a servi et qui l'a mis en orbite sur la scène internationale. Les partisans radicaux du pouvoir le lui font savoir, dès son retour à Brazzaville. Au sortir de l'aérogare, il est accueilli par des jets de pierres sur son véhicule. Des incidents qui augurent mal du surgissement sur la scène politique de cet officier général connu, ces dernières années, jusqu'à l'annonce de sa candidature, pour sa loyauté au chef de l'Etat. Aussitôt arrivé, les premiers actes de ce qui apparaît comme le conflit Mokoko/Sassou se produisent. Deux jours après son arrivée, un document vidéo profondément compromettant pour lui est diffusé sur Internet. Le général Mokoko ne dément pas l'existence de ce document vidéo, mais s'empêche de sa diffusion, au moment où il est candidat à l'élection présidentielle. Le candidat tente d'expliquer que c'est un vieux document datant de 2003 et que le contentieux avait déjà été réglé en famille, avec le président de la République. Il se défend que c'est un piège qu'on lui avait tendu. Il n'empêche, le contenu de ce document est si grave que les explications ne suffisent pas à calmer l'affaire. Dans ce document où il est filmé en grande partie en cachette, on l'entend parler avec deux Français qui se font connaître comme des fonctionnaires de la D.g.s.e (Direction générale de la sécurité extérieure), d'un plan de prise de pouvoir à Brazzaville, par coup d'Etat. Le général Mokoko se prête même à l'exercice du discours qu'il va prononcer immédiatement après

Jean-Marie Michel Mokoko.



la prise du pouvoir. Dans la conversation avec ses interlocuteurs, il parle de ses compatriotes Nordistes comme étant des vaillants guerriers et Sudistes peureux. Seulement, pour son coup d'Etat, il prévoit d'envoyer 1500 hommes auprès de Ntumi, un ressortissant du Sud. Mais, plus grave et c'est le volet qui intéresse, probablement, la justice, c'est la planification de l'assassinat de quelques officiers de la force publique jugés comme étant des obstacles à éliminer pour la prise du pouvoir. Il les cite lui-même par leurs fonctions. Et l'analyse des propos prouve que le document vidéo a été tourné au moment où le général Mokoko était déjà conseiller spécial du chef de l'Etat. On parle de l'année 2007. Vu la gravité des propos qui ont suscité une grande indignation dans les milieux des officiers de la force publique, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko-Ngakala, ouvre une enquête. C'est ainsi que la D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire) le convoque le mercredi 17 février dernier, à 10h, puis à 16h et pour les deux fois, le général convoqué refuse de se présenter lui-même, arguant que suivant son statut d'officier général des Forces armées congolaises, il ne peut être entendu que par le ministre de la défense ou le commandant de la gendarmerie. Il propose d'envoyer son avocat, Me Jean-Philippe Esseau, répondre aux convocations qu'il médiatise suivant une stratégie de défense bien rodée. Pour lui, il ne peut répondre à ces convocations, car, en tant que représentant

l'affaire Mokoko. Voilà un officier général qui, par son intégrité morale, sa culture républicaine, ses compétences et son expérience professionnelle, jouissait d'une grande crédibilité auprès de ses compatriotes, embourbé dans une affaire rocambolesque de préparation de coup d'Etat. Pour beaucoup de ses concitoyens, il incarnait l'espoir de l'alternance dans le pays. Aujourd'hui, c'est la désillusion totale et pour cause. Le contenu du document vidéo révèle un personnage capable de recourir à la violence pour assouvir son ambition du pouvoir. Alors qu'à la Conférence nationale souveraine de 1991, on avait proclamé: «Plus jamais ça!», c'est-à-dire «plus jamais de violences, d'assassinats politiques, etc.», on le voit sur une vidéo se livrer allègrement à la préparation d'une opération visant l'assassinat de ses compatriotes, pour s'emparer du pouvoir. Alors qu'il est formé à la prestigieuse Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, en France, il magnifie les qualités guerrières de ceux qu'il appelle «les ressortissants du Nord», se laissant ainsi aller au tribalisme. C'est fort indignant de la part d'un haut-cadre de l'Etat. Même si on peut imaginer qu'il n'est le seul Congolais à tomber dans ce genre de travers, les révélations du document vidéo ne peuvent pas ne pas avoir de conséquences sur la perception qu'on a de sa personnalité. L'autre volet, c'est la gestion de cette affaire. Le général Mokoko a indiqué que cette affaire est vieille et qu'elle

avait été réglée en famille. A supposer que ça soit ainsi, qui a eu l'initiative de diffuser, publiquement, ce document vidéo aujourd'hui? Car, l'avoir rendu public ne peut laisser la justice dans l'indifférence. Ayant pour mission de connaître des conventions, délits et crimes susceptibles d'avoir été commis dans le ressort de sa juridiction, afin de mettre en branle l'action publique, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville est en droit d'ouvrir une enquête. Car, ce document vidéo est susceptible d'ouvrir à des crimes tels que: «atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat»; «tentative de renversement des institutions avec l'aide des mercenaires étrangers»; «tentative d'assassinats avec préméditation en relation avec une entreprise terroriste», etc. Le général Mokoko a eu la chance de régler cette affaire en famille et de poursuivre ainsi sa carrière, couronnée par sa nomination prestigieuse au niveau sous-régional. Peut-on imaginer un officier général ressortissant d'un autre département du pays, avoir la même chance que lui de régler une telle affaire en famille? L'Etat de droit suppose que les citoyens sont tous égaux devant la loi. Il ne s'agit pas de jeter quelqu'un à la vindicte de la loi, mais en bon officier, le général Mokoko devrait affronter les conséquences judiciaires du document vidéo qui le met en cause et non se réfugier derrière un règlement familial. A moins que l'Etat soit devenu une famille. Ses compatriotes dont il veut solliciter les suffrages méritent de savoir comment lui, tout officier général qu'il est, se soit laissé piéger à ce point.

Joël NSONI

## POTENTIEL RESSOURCES HUMAINES

Recherche un : **CHEF DE SERVICE COMPTABILITE**  
Recrute pour une entreprise agro-industrielle opérant dans le département de la BOUENZA

### Ses missions

- Coordonner le service du point de vue de la comptabilité, des immobilisations et de la fiscalité, en optimisant les procédures comptables et en répondant aux administrations.
- Contrôler la comptabilité: des immobilisations; des fournisseurs; des clients; de la paie; des créanciers; des débiteurs divers.
- Au sein de l'entreprise vous travaillerez sous la supervision du Chef de Division Comptabilité/Trésorerie.

### Ses attributions essentielles

- Suivi des commandes et du journal des achats
- Produire des états financiers qui permettent de vérifier la solidité financière de l'entreprise, et de prendre les décisions de gestion optimales.
- Superviser les activités comptables (générale et analytique)
- Garantir le respect et la fiabilité des procédures mises en place
- Répondre aux commissaires aux comptes
- Consolider les documents de synthèse;

### Profil recherché

Homme ou femme de formation supérieure Bac + 4, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire. La pratique micro-informatique (Word, Excel, Powerpoint) est exigée. La connaissance du logiciel AS 400 est un plus. Vous faites preuve de rigueur de pro activité et de sens d'organisation. Bonne pratique de management des équipes Esprit d'analyse

### Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre (Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 25 février 2016 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>

Parti A.p.c (Action permanente pour le Congo)

# Rodrigue Malanda Samba a lancé l'«Opération lunettes pour tous»

Un don de lunettes ophtalmologiques. Voilà qui a marqué le lancement officiel, dimanche 21 février 2016, à la Préfecture de Brazzaville, de l'«Opération lunettes pour tous», par le président du parti politique A.p.c. (Action permanente pour le Congo), Rodrigue Malanda Samba. L'«Opération lunettes pour tous», qui a concerné 70 personnes ayant subi des examens ophtalmologiques pris en charge par l'A.p.c, s'étendra dans les autres quartiers de la ville-capitale et départements du Congo.

**S**elon Mme Alphonsine Diazabakana, deuxième vice-présidente de l'A.p.c, l'«Opération lunettes pour tous» a pour objectif de réduire, de façon significative, les besoins des populations congolaises en lunettes ophtalmologiques. Et elle se déclinera sur toute l'étendue du territoire national. «Les observateurs avertis savent qu'à la base de la création d'Action permanente pour le Congo, A.p.c, en sigle, se situe le besoin de juguler les difficultés que traversent les populations congolaises, depuis notre accession à l'indépendance. C'est ainsi que de nombreuses années, d'abord en tant qu'association, et maintenant, en qualité de parti politique, Action permanente pour le Congo est perpétuellement aux côtés des populations congolaises, dans leur recherche de mieux-être. Il est certain que des esprits tordus pourraient voir en cette activité une quelconque volonté de notre structure de fuir la réflexion politique devant nous mener vers le développement et la modernisation, pour se concentrer sur les actions caritatives. Ce serait une erreur de leur part, parce qu'Action permanente pour le Congo a

déjà mis en place son projet de société dont, par ailleurs, les modules sociaux, sanitaires et économiques ont été présentés à Paris, en France, le 6 juin de l'année en cours.



Rodrigue Malanda Samba (au milieu).



Le président de l'A.p.c faisant porter les lunettes à une patiente.

C'est donc, simplement, dans le but de répondre à une forte demande des populations que l'Opération lunettes pour tous a été conçue», a-t-elle expliqué. Avant d'annoncer la mise sur pied de la Fondation A.p.c, qui aura, dorénavant, la responsabilité d'exécuter les actions sociales et humanitaires, en lieu et place du parti A.p.c.

Parlant de l'actualité politique nationale dominée par l'élection présidentielle prévue le 20 mars prochain, Mme Alphonsine Diazabakana a demandé aux militants de l'A.p.c de s'armer encore un petit peu de patience, parce que les résultats de la réflexion lancée à la base sur la question du scrutin présidentiel seront entérinés par

une session extraordinaire du conseil national constitué des représentants des départements, des fédérations étrangères qui sera convoquée dans les tout prochains jours.

«Aujourd'hui, comme vous le savez, on est là pour une activité humanitaire, ce n'est pas pour la politique, en tant que telle. On est venu pour soutenir ceux qui ont des problèmes avec leurs yeux. La politique, c'est prochainement. Donc, très prochainement, je vais convoquer une session extraordinaire du conseil national, qui regroupera tous les amis des représentants des départements, les fédérations étrangères, ainsi de suite. A cette occasion, nous pourrions parler politique et donner, officiellement, notre position», a, pour sa part, déclaré Guy Rodrigue Samba Malanda. Avant de lancer, officiellement, l'«Opération lunettes pour tous»

Véran Carrhol YANGA

## OFFRES D'EMPLOIS

Une société de la place recherche:

- 1 spécialiste HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement);
- 1 Conducteur semi-remorque (4 à 5 ans d'expérience).

Envoyer les dossiers de candidatures à l'adresse e-mai: transroadco@gmail.com ou les déposer au siège du journal La Semaine Africaine, sis en face du C.h.u de Brazzaville.

Délai de dépôt des candidatures: 45 jours, à partir de la publication de l'annonce.

## REMERCIEMENTS

Pascal-Azad DOKO, journaliste à La Semaine Africaine, Jean-Félix MAVOUNGOU, LOEMBET Désire, LOEMBET Joseph, Dieudonné MAKOSSO, Mme DOKO née Ernestine MAVOUNGOU MASA-SANGA, Guy Bernard POATY, Jean MAVOUNGOU TCHIMBAKALA, remercient les parents, amis et



connaissances qui les ont assistés, lors du décès Lundi, le 8 février 2016, au Centre hospitalier et universitaire (C.h.u), de leur regretté Georgine MOUIMBA, inhumée vendredi, le 19 février 2016, au cimetière Bouka.

Ils expriment leur profonde et sincère gratitude pour le soutien multiforme et toutes marques d'affection avant, pendant et après les obsèques.

### Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire  
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1er étage  
Centre-ville - Brazzaville  
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82  
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «TMS SERVICES»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social: 527, rue Loumou, Plateau des 15 ans, Mougali, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du quatorze janvier deux mil seize (14/01/2016), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «TMS SERVICES», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé, le quatorze janvier deux mil seize (14/01/2016), folio 09/13 n° 60, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale:** la société a pour dénomination sociale «TMS SERVICES»;

**Forme sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

**Associé unique:**

• Monsieur ALHAJ HAMO ALBASHAR Mamoun;

**Capital social:** Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F. CFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 527 de la rue

Loumou, Plateau des 15 ans, Mougali (République du Congo);

**Objet social:** La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:  
- Bâtiment et Travaux Publics;

**Dépôt légal:** Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du vingt-deux janvier deux mil seize (22/01/2016), sous le numéro 16 DA 53;

**Immatriculation:** La SARLU «TMS SERVICES» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6271 du vingt-deux janvier deux mil seize (22/01/2016).

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérant statutaire:** Monsieur ALHAJ HAMO ALBASHAR Mamoun.

Pour avis,  
Maître Ch. Josiane  
LOCKO-MAFINA

### ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI

NOTAIRE  
93, Avenue Gallieni, MPILA, Centre-ville (à côté de la société STHC)  
Brazzaville- République du Congo  
B.P: 13646/Tél(s):+242.22.611.26.46/06.669.26.76/mail: officenotmouandza@yahoo.fr

### AVIS DE CONSTITUTION FERME AGROPASTORALE LEVY CONTAT En sigle «FAPLEC» SARL.

Société A Responsabilité Limitée.  
Capital Social: Un Million (1.000.000) Francs Cfa  
Siege Social: Mbanza NKAKA, Département du pool (République Du Congo)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du cinq novembre deux mil quinze, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, 93, Avenue Gallieni, Centre-ville, B.P.: 13646, il a été constitué une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:  
• Agriculture (maraichère vivrière);  
• Agrobusiness (Arboriculture, pisciculture, Elevage, industrie Agroalimentaire, vente des produits agricoles - gros et demi-gros et détails);

**Dénomination sociale:** la dénomination de la société est la suivante: FERME AGROPASTORALE LEVY CONTAT, en sigle «FAPLEC SARL»;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, Mbanza NKAKA, Département du pool;

**Durée:** La Durée de la société est

fixée à 99 années entières et consécutives qui commencera à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital social:** Le capital social est fixé à un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille 10.000 francs CFA souscrites et libérées intégralement;

**Gérance de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, est désignée en qualité de gérante de ladite société:

• Monsieur TCHICHI Julia Amanda, demeurant à Brazzaville, case p 13/099, Sonaco, Moukondo;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 novembre 2015;

**Immatriculation:** La société dénommée IKD SARLU est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM CG-KKL-015-b-016.

Pour avis,  
Maître Aubierge Prisca  
MOUANDZA BOUFOUENI,  
Notaire



# CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

## La Qualité à petit prix



**legrand**

SIMPLE ALLUMAGE

500 FCFA

**simon**

VA-ET-VIENT

600 FCFA



**Schneider**  
Electric

DISJONCTEUR MODULAIRE  
6A-25A

5000 FCFA



**OSRAM**

OSRAM

AMPOULE

600 FCFA



**legrand**

RALLONGE  
MULTI PRISES

6500 FCFA



**legrand**

HUBLOT

5000 FCFA

6 Avenue Foch, Centre ville - Brazzaville / République du Congo

Tel : 06 872 47 47 - 05 772 47 47 - [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)